

A woman with dark hair pulled back, wearing a brown button-down shirt, is looking to her right while holding several sheets of paper. The background is a blurred office setting. A dark grey rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing white text.

GROUPAMA BANQUE, ENGAGEMENT ET EFFICACITÉ

Rapport financier 2011



SOMMAIRE

- 03 ORGANES SOCIAUX DE GROUPAMA BANQUE
- 04 RAPPORT DE GESTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 17 RÉSOLUTIONS VOTÉES
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2012
- 18 COMPTES CONSOLIDÉS
- 64 COMPTES SOCIAUX
- 70 NOTE COMPLÉMENTAIRE AU TITRE DE L'OBLIGATION
D'INFORMATION TELLE QU'EXIGÉE PAR LES ARTICLES 374
ET SUIVANTS DE L'ARRÊTÉ DU 20 FÉVRIER 2007 DIT «BÂLE II»
- 72 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS SOCIAUX
- 73 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS
- 74 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Au 9 février 2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annie Bocquet,
Présidente

Michel Lungart,
Vice-Président

Philippe Heim,
Administrateur

Albert Boclé,
Administrateur

Benoît Maes,
Représentant Groupama S.A.

Guillaume Pierron,
Représentant Groupama Gan Vie

Guy Lavigne,
Représentant Groupama d'Oc

Georges Charron,
Représentant Groupama Loire Bretagne

Jean-Paul Nieutin,
Représentant Groupama Paris Val-de-Loire

Jean-Paul Hue
Représentant Groupama Centre Manche

François Goutagneux,
Représentant Groupama Rhône-Alpes Auvergne

COMITÉ D'AUDIT DES RISQUES ET DES RÉMUNÉRATIONS

Annie Bocquet,
Présidente

Michel Lungart,
Représentant Groupama S.A.

Philippe Heim,
Représentant Société Générale

Jean-Paul Nieutin,
Représentant Groupama Paris Val-de-Loire

DIRECTION GÉNÉRALE

Bernard Pouy,
Directeur général

Christian Maujean,
Directeur général délégué

Au 31 décembre 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annie Bocquet,
Présidente

Thierry Martel,
Vice-Président

Helman le Pas de Sécheval,
Vice-Président

Philippe Heim,
Administrateur

Albert Boclé,
Administrateur

Christian Collin,
Représentant Groupama S.A.

Arthur Chabrol,
Représentant Groupama Gan Vie

Guy Lavigne,
Représentant Groupama d'Oc

Georges Charron,
Représentant Groupama Loire Bretagne

Jean-Paul Nieutin,
Représentant Groupama Paris Val-de-Loire

Jean-Paul Hue
Représentant Groupama Centre Manche

François Goutagneux,
Représentant Groupama Rhône-Alpes Auvergne

COMITÉ D'AUDIT DES RISQUES ET DES RÉMUNÉRATIONS

Annie Bocquet,
Présidente

Christian Collin,
Représentant Groupama S.A.

Philippe Heim,
Représentant Société Générale

Jean-Paul Nieutin,
Représentant Groupama Paris Val-de-Loire

DIRECTION GÉNÉRALE

Bernard Pouy,
Directeur général

Christian Maujean,
Directeur général délégué

Michel Lungart,
Directeur général délégué

Exercice 2011

Le deuxième semestre de l'année 2011 aura été marqué par la rupture de la confiance entre les marchés et les dirigeants des pays européens.

La chute des bourses à l'été et la crise de la dette des pays européens, dont la crise de la dette grecque qui n'est pas encore réglée à fin janvier, ont conduit à des plans de rigueur dans plusieurs pays lorsqu'elles n'ont pas provoqué des changements de gouvernements.

Cette crise s'accompagne d'une baisse des taux directeurs des banques centrales et d'un recours excessif à ces mêmes banques centrales par les banques commerciales qui se sont détournées du marché interbancaire par perte de confiance mutuelle.

Des agences de notation ont abaissé les notes des États-Unis d'Amérique et de la France, ainsi que les notes des banques et des assureurs confrontés à des moins-values potentielles significatives dans leurs portefeuilles.

Dans cet environnement fortement chahuté, Groupama Banque a poursuivi son développement malgré la pression sur sa marge d'intermédiation et les conséquences de la mise en œuvre de nouvelles réglementations qui ont freiné la croissance de son PNB.

Par une gestion rigoureuse des frais généraux, Groupama Banque termine l'année 2011 avec une croissance de son résultat d'exploitation : en revanche, les

provisions constituées sur la dette grecque, aboutissent à un résultat net en croissance plus modérée.

Groupama Banque a achevé plusieurs chantiers et projets destinés à améliorer son offre, les services à ses clients et à ses conseillers commerciaux et la productivité de ses services opérationnels. Ainsi les enquêtes qualité annuelles ont mis en évidence une amélioration de la perception de ses prestations tant par la majorité de ses clients que par les conseillers commerciaux du groupe.

RAPPORT DE GESTION

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 FÉVRIER 2012

05

1	L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2011	06
2	LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS	07
3	LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2012	11
4	LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	12
5	LES COMPTES CONSOLIDÉS	13
6	LES COMPTES SOCIAUX	13
7	LES ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2011	15
8	LA GESTION DES RISQUES	15
9	L'AUGMENTATION DU CAPITAL	15
10	LE DÉLAI MOYEN DE RÈGLEMENT DES FOURNISSEURS	15
11	LE FINANCEMENT DE MICRO CRÉDIT	15
12	LES PERSPECTIVES	15

1 L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2011

L'année 2011 n'aura pas été l'année de sortie de crise économique et financière, comme annoncé par les observateurs et espéré par les marchés et les gouvernements.

Sur le plan macro-économique, deux grands thèmes auront dominé l'année, le risque inflationniste au premier semestre puis la crise des dettes souveraines européennes au deuxième semestre.

Outre-Atlantique, l'agence de notation Standard & Poor's a dégradé le 5 août la note des États-Unis, sanctionnant les déceptions macro-économiques et l'imbroglio politique autour de l'augmentation du plafond de la dette.

Mais c'est l'Europe qui a été au coeur des événements. La rupture est intervenue le 21 juillet 2011 avec la mise en défaut partiel de la Grèce. Après s'être propagée à l'Espagne et l'Italie, la crise a gagné l'ensemble des pays de la zone euro, déréglant les économies occidentales et mettant en exergue la fragilité des mécanismes de fonctionnement de l'Europe et l'inefficacité de sa gouvernance.

Le sommet du 26 octobre 2011 a débouché sur plusieurs mesures : première tentative de la résolution du surendettement grec où le secteur privé participerait à hauteur de 50 %, plan de recapitalisation coordonnée des banques afin d'éviter une détérioration des conditions de crédit et renforcement supplémentaire des capacités du EFSF (Fonds Européen de Stabilité Financière) mais sans montant clairement évoqué.

À l'issue du Conseil européen des 8 et 9 décembre, les dirigeants ont signé un accord partagé par 26 des 27 États de l'Union concourant à renforcer le pacte de stabilité et leur politique d'austérité budgétaire en instituant la « règle d'or », à accélérer la mise en services de l'ESM (European Stability Mechanism) dès mi-2012 et à étendre les ressources du FMI qui dispose d'une capacité de financement résiduel de 200 milliards d'euros.

Après avoir mis 15 pays de la zone euro sous surveillance négative début décembre, le 13 janvier 2012 l'agence Standard & Poor's a dégradé la note de 9 d'entre eux, dont la France. La perte du triple A de la France et de l'Autriche affecte l'EFSF et va conduire à en repenser les modalités.

Si la crise des dettes souveraines européennes reste l'événement économique majeur de l'année 2011, d'autres faits sont venus affecter les marchés financiers. Le printemps arabe a créé un séisme politique et économique et a provoqué des tensions sur les cours du pétrole propulsant le prix du baril au-delà de la barre des 120 dollars, niveau jamais atteint. La catastrophe environnementale de Fukushima a fortement perturbé l'économie japonaise puis l'économie mondiale en désorganisant les chaînes d'approvisionnement.

La croissance mondiale a ralenti en 2011 ; elle devrait s'établir à 3,8 % en parité de pouvoir d'achat, en comparaison de la performance enregistrée en 2010 (4,5 %). Pour autant, durant une année sous très haute tension, la croissance est finalement restée relativement dynamique, soutenue par les pays émergents alors que les pays développés continuaient de montrer des signes de faiblesse.

Les économies émergentes ont bien résisté avec une croissance en recul d'à peine 1 point par rapport aux 7,3 % de 2010.

Aux États-Unis, la croissance du PIB au troisième trimestre a été revue à la baisse, à 1,8 % l'an, contre une prévision initiale de 2,5 % du fait d'un mouvement de destockage plus prononcé. La tendance pour le quatrième trimestre reste positive.

En zone euro, le risque d'une récession croît. Un cercle vicieux s'est installé entre crise de la dette souveraine, secteur bancaire et économie réelle. Le PIB a augmenté au rythme de 0,2 % l'an au troisième trimestre 2011, 0,3 % en France et 0,5 % en Allemagne. L'Italie est à son tour entrée en récession après la Grèce, l'Irlande et le Portugal. Le climat des affaires s'assombrit et, que ce soit en Italie, en Espagne ou en France, les indicateurs concernant la consommation des ménages restent mal orientés.

Dans la plupart des pays émergents, les Banques Centrales ont poursuivi le cycle de resserrement monétaire initié en 2010 pour lutter contre la forte montée de l'inflation.

Aux États-Unis, la Réserve Fédérale a poursuivi son programme d'achats de titres du Trésor et a maintenu son taux d'intervention à un niveau proche de zéro.

La mise en oeuvre de la politique monétaire a été plus chahutée en Europe. Réagissant

d'abord à la progression inflationniste au premier semestre par une remontée des taux, la Banque Centrale Européenne a baissé à nouveau son taux directeur à 1 % le 8 décembre et reconduit les mesures non conventionnelles de financement. Soucieuse de contenir une crise de liquidité, elle a poursuivi son programme SMP (Securities Market Program) de rachat de dettes souveraines dont l'encours dépasse les 210 milliards d'euros, engagé un programme de rachat de « covered bonds » et lancé le 20 décembre, une opération de refinancement à long terme en ouvrant une fenêtre de liquidité à trois ans d'un montant de 489 milliards d'euros pour les banques. La BCE réserve cependant son soutien aux banques, écartant tout programme d'achat massif d'emprunts d'État.

Les investisseurs ont manifesté leurs inquiétudes. La crise a provoqué une augmentation permanente des écarts de taux d'intérêt et n'a cessé d'alimenter la volatilité des marchés.

Les obligations souveraines européennes sont devenues des actifs à risque. En Europe, les craintes ont dirigé les mouvements de marché vers un repli sur la dette allemande qui fait office de valeur refuge. Les emprunts d'État américains ont continué à être recherchés en dépit d'une dette publique record.

Le secteur bancaire a été durement touché par le caractère systémique de son activité et son exposition au risque souverain.

L'aversion au risque, à son maximum au cours de l'automne, s'est traduite par une profonde désaffection du marché des actions. Le marché européen a particulièrement souffert. Le Stoxx 600 affiche un repli de 8 % sur l'année.

L'euro a pâti du manque de visibilité quant à la résolution rapide et concrète de la crise, notamment contre le dollar, qui malgré la dégradation des États-Unis, a joué son rôle de refuge. Le taux euro/dollar termine l'année à 1,29 en baisse de 11 % sur 6 mois.

2 LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

2.1 La banque des particuliers

Dans un contexte économique et financier très agité, notamment au second semestre, la croissance de la banque des particuliers s'est poursuivie en 2011, avec toutefois des résultats contrastés :

- la nouvelle offre de banque au quotidien a été lancée avec succès en avril et les clôtures de comptes ont baissé en 2011 ;
- le développement du crédit à la consommation s'est ralenti au 2nd semestre ;
- l'encours de crédits renouvelables Compléo est resté stable malgré le lancement de la carte débit-crédit ;
- l'encours de crédits immobiliers a doublé avec une production de près de 1 000 dossiers ;
- les encours de dépôts bancaires ont renoué avec la croissance ;
- le nombre de clients a progressé de 3,9 %.

Le service rendu aux clients s'est amélioré :

- maintien d'un bon niveau de service du Centre de Relations Clientèles ;
- extension des possibilités de souscription par téléphone ;
- création de l'agence Premium.

2.1.1. LE SUCCÈS DE LA NOUVELLE OFFRE DE BANQUE AU QUOTIDIEN

Afin de simplifier la gamme, de favoriser la montée en gamme et accroître l'activation des comptes, la nouvelle gamme de formules bancaires lancée en avril a été très bien accueillie par les conseillers commerciaux et les clients. La banque n'a reçu aucune réclamation de clients relative à l'évolution de la gamme : le nombre de clôtures a reculé de 7,6 %, 29 000 contre 31 500 en 2010.

En outre, si le nombre d'ouvertures de comptes est resté stable, à 38 500, la qualité de la production s'est améliorée comme cela était attendu :

- le nombre de formules vendues avec une carte bancaire a progressé en données brutes (+14 300 à +16 600) et doublé en données nettes, passant de +4 276 en 2010 à +8 574. À l'exception d'une caisse régionale qui a continué à distribuer massivement des formules Astréa Épargne, les caisses régionales ont orienté leur production vers Astréa et Astréa Plus et initié des opérations de montée en gamme vers ces formules plus

actives : ainsi, le nombre d'Astréa Épargne reste stable.

- par ailleurs la banque et les conseillers commerciaux ont conjugué leurs efforts pour activer les formules vendues dès l'entrée en relation, par un avantage tarifaire significatif et apprécié, 12 mois de cotisation offerts, et un dispositif d'accompagnement soutenu avec le déploiement du module Formule Bancaire Active par la Direction marketing et distribution de Groupama S.A.

D'ores et déjà les premiers résultats sont visibles sur la nouvelle production et également sur le stock : le nombre de comptes à vue inactifs a baissé de 19,1 % à 18 % en un an.

2.1.2. DEUX SEMESTRES CONTRASTÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT DÉSIRIO

Dans un environnement économique morose, pour la première fois depuis 2007, les ventes de crédits à la consommation de Groupama ont reculé sensiblement : 43 641 nouveaux crédits ont été mis en place contre 48 896 en 2010 soit une baisse de 10,7 %. Ce recul de 5 255 dossiers est intervenu essentiellement au 2nd semestre, après un premier semestre quasiment étale.

En montants décaissés, la production recule de plus de 8 %, soit de 32 millions d'euros, à 335 millions d'euros contre 367 en 2010. Cette baisse moins prononcée en montant qu'en nombre traduit une hausse du montant moyen financé qui a ainsi progressé de 7 510 à 7 681 euros, malgré l'une des dispositions de la loi Lagarde qui oblige les établissements à proposer un crédit amortissable à partir de 1 000 euros.

Le montant moyen du crédit Désirio a progressé sous l'effet conjugué de trois facteurs :

- une politique tarifaire qui favorise désormais les montants les plus élevés ;
- une sensibilisation accrue des conseillers commerciaux avec des incitations dans la rémunération variable ;
- la suppression progressive de l'avantage « garantie valeur à neuf » pour les petits dossiers ; le nombre de Désirio à 3 000 euros a ainsi chuté au second semestre de 6 800 en 2010 à 3 850 en 2011.

Ce relèvement qualitatif de la production doit permettre d'améliorer la rentabilité de l'activité : néanmoins ce relèvement qualitatif a été, lors de sa mise en œuvre, l'une des raisons principales du ralentissement de la production.

Un autre facteur qui explique cette baisse de la production est le décalage constaté en septembre et octobre avec les barèmes de la concurrence, entraînés à la baisse sous la pression des opérations de lancement de la gamme de crédits de La Banque Postale. Enfin, en 2011, Groupama n'a organisé qu'une Action Commerciale Communautaire dédiée au crédit, alors que trois avaient été organisées en 2010.

Aussi, après avoir culminé à 620 millions fin mai, les encours de Désirio n'atteignent plus que 582 millions d'euros au 31 décembre 2011, en progression de seulement 19 millions par rapport à fin 2010.

2.1.3. UNE STABILISATION DE L'ENCOURS DU CRÉDIT RENOUVELABLE COMPLÉO

Le crédit renouvelable Compléo a souffert du durcissement de la réglementation et du battage médiatique qui l'a accompagné. Dans un marché en retrait, la production de Groupama Banque s'est maintenue en montants utilisés mais a baissé en nombre de ventes :

- 7 300 souscriptions en 2011 contre 11 630 en 2010 ;
- la réforme sur les crédits impose que les Compléo non utilisés pendant 2 ans doivent être clôturés, contre 3 années précédemment : en un an, le stock de titulaires a fondu de 70 539 à 54 536 ;
- les encours sont restés stables, à 21,9 millions au 31 décembre 2011 alors qu'ils s'élevaient à 21,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 ;
- les clients ont modifié leur comportement : ils utilisent la souplesse de ce produit pour palier les fins de mois difficiles et l'encours fluctue désormais de plus de 1 million d'euros (5 %) en cours de mois et, en moyenne sur 30 jours, oscille autour de 20,5 millions ;
- la distribution de la carte débit-crédit qui devait relancer la production mais surtout l'utilisation des crédits Compléo n'a pas encore commencée dans les réseaux : 60 % des 2 600 cartes commercialisées sur 9 mois l'ont été par le Centre de Relations Clients de la banque.

2.1.4. LE DOUBLEMENT DE LA PRODUCTION DES CRÉDITS IMMOBILIERS

La production de crédits immobiliers a doublé en passant de 46,2 millions d'euros pour 495 dossiers en 2010 à 109,1 millions d'euros pour 982 dossiers en 2011.

L'encours a progressé de 73 % en passant de 141,7 millions à 233,1 millions d'euros.

2.1.5. LA CROISSANCE DES DÉPÔTS BANCAIRES

En 2011, les dépôts ont augmenté de près de 98 millions d'euros, passant de 927 millions à fin décembre 2010 à 1 025 millions à fin décembre 2011.

Cette croissance, deux fois supérieure à celle observée en 2010 de 48 millions d'euros, s'explique par la modification sensible du comportement des ménages français, le développement de l'offre d'épargne de Groupama Banque et la mise en avant de cette offre par les conseillers commerciaux.

Lors des travaux préparatoires à la mise en œuvre de la démarche épargne globale prévue à partir de début 2012 par Groupama, la banque a enrichi sa gamme de deux nouveaux produits en 2011 :

- Élançio, un compte à taux progressif sur 4 ans, inspiré du compte d'Épargne Professionnelle créé en 2008 pour les professionnels agricoles ;
- Orchys, un compte d'épargne à taux promotionnel pendant 5 mois, destiné à capter des prospects ou de nouveaux versements de clients existants.

Mobilisés pour la première fois en 2011 pour commercialiser un produit d'épargne bancaire, les conseillers commerciaux des caisses pilotes ont réussi le lancement du test Élançio 2011. Un Élançio 2012 a été retenu pour l'Action Commerciale Communautaire Épargne de janvier 2012 et ce produit est le thème central du film publicitaire Épargne Vie – Banque accompagnant cette campagne.

Ce produit répond aux attentes des clients : liquidité, les sommes investies sont disponibles à tout moment ; sécurité, garantie des dépôts et placement sans risque ; et très bonne rémunération, progressive pour atteindre 4 % la quatrième année.

Les nouveaux produits, Élançio et Orchys, ont généré une collecte additionnelle. Aussi au 31 décembre 2011, les soldes de comptes à vue s'élèvent à 303 millions d'euros, en hausse de 31 millions (+11,4 %). Les encours de comptes sur livret et comptes d'épargne réglementée ont quant à eux augmenté de 66 millions au cours de l'année pour atteindre 722 millions d'euros à fin 2011, contre 655 à fin décembre 2010.

2.1.6. L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CLIENTS DE +3,9 %

Plus de 21 000 nouveaux clients, en données nettes des clôtures, ont rejoint Groupama

Banque qui compte 543 420 clients à fin décembre 2011, contre 523 011 fin 2010. Cette augmentation est le résultat de la croissance du nombre de comptes, 2,9 %, et du nombre de crédits Désirio, 3 %.

Au 31 décembre 2011, le nombre de comptes bancaires atteint 323 040 contre 313 965 à fin 2010. Le nombre de Désirio s'établit à 133 530 contre 129 653 à fin 2010 et le nombre de Compléo est de 54 536 dont 15 859 utilisés.

2.1.7. LE MAINTIEN DU BON NIVEAU DE SERVICE DU CENTRE DE RELATIONS CLIENTÈLES

En 2011, le Centre de Relation Clientèles a reçu 575 676 appels soit 2,2 % de plus qu'en 2010 (563 371 appels) et en a traité 86 %, en décrochant dans 66 % des cas en moins de 20 secondes.

Le taux d'appels traités a varié selon les mois de 83 % à 91 %, sauf en novembre où la fin de la période de validité de l'ancien code banque est intervenue et a provoqué plus de 50 % d'appels supplémentaires, dégradant ainsi à 75 % le pourcentage d'appels traités. Les horaires d'ouverture du Centre de Relations Clientèles ont été étendus.

Le service Support Réseau, qui répond aux conseillers commerciaux, a reçu 145 768 appels et en a traité 115 850, soit un taux d'appels décrochés de 79 %, taux qui oscille entre 70 % en période d'action commerciale et 90 % le reste de l'année.

2.1.8. L'EXTENSION DES POSSIBILITÉS DE SOUSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE

Plusieurs procédures internes ont été revues pour permettre de mieux servir le client au téléphone. Ainsi, en plus des ventes de crédits Désirio et Compléo, les conseillers peuvent désormais réaliser des montées en gamme de formules bancaires ou de cartes ; procéder à l'ouverture de livrets d'épargne ; et accorder des facilités de caisse temporaires.

2.1.9. LA CRÉATION DE L'AGENCE PREMIUM

Une équipe du service client a été dédiée au traitement de la clientèle à profil épargne avéré. Près de 20 000 clients disposent ainsi d'un conseiller attitré et de canaux directs de communication avec lui (téléphone et mail).

Ces 10 conseillers sont dotés d'habilitations supplémentaires sur des outils de back office afin d'améliorer la rapidité du service rendu.

Le taux d'appels traités par cette agence atteint un taux compris entre 90 et 95 %.

2.2 La banque privée

L'aggravation de la crise des dettes souveraines de la zone euro et le ralentissement de la croissance économique depuis l'été dernier ont entraîné la chute de la plupart des marchés financiers européens et fortement ralenti le développement des activités.

Le tableau suivant rappelle l'historique des performances de différents types de placement.

Placements	Indices	Perf. 2011	Perf. 2 ans	Perf. 5 ans	Perf. 10 ans
Actions	CAC 40	-17 %	-20 %	-43 %	-32 %
Actions américaines	S&P 500	0	13 %	-11 %	10 %
Actions internationales	MSCI €	-5 %	12 %	-19 %	-19 %
Obligations	Euro MTS	1 %	2 %	18 %	55 %
Dépôts bancaires	Euribor 1 mois	1 %	1 %	10 %	26 %
Change	€ / \$	-3 %	-10 %	-2 %	46 %
Or	Gold en \$	10 %	43 %	145 %	460 %
Immobilier parisien	Chambre des Notaires	14 %	34 %	45 %	158 %

Dans cet environnement difficile, les performances de gestion sont négatives mais globalement en ligne avec les indices de référence. Les profils les plus exposés au risque actions, les PEA et les mandats dynamiques, affichent des résultats nets de frais de gestion de -11,1 % et -9,5 %, soit des baisses nettement moins fortes que l'indice CAC 40.

Après un PNB au premier semestre en ligne avec le budget, le PNB de la banque privée de l'année, après rémunération des caisses régionales, a finalement progressé de 20 % en 2011 pour dépasser légèrement 5 millions d'euros.

Cette croissance s'explique principalement par une augmentation des encours de plus de 69 millions à 743 millions d'euros. L'essentiel de l'augmentation, 51 millions d'euros, provient des crédits, l'épargne globale augmente de 18 millions d'euros de façon hétérogène :

- épargne bilantielle : + 31 millions d'euros, grâce à la commercialisation du CTP, compte à taux progressif ;
- assurance vie : +15 M€, malgré quelques rachats importants en fin d'année ;
- conservation titres : -28 M€, du fait de la baisse de valorisation des portefeuilles et d'une collecte nette faible, notamment au deuxième semestre.

Afin d'accélérer le développement des activités de la banque privée auprès des caisses régionales et des entités Gan, la segmentation clientèle a

été clarifiée et largement communiquée. Trois critères d'éligibilité ont été définis pour les particuliers aisés, les associations et les entreprises patrimoniales pour devenir clients de la banque privée :

- avoir signé un mandat de gestion ou une convention de gestion conseillée, ou
- avoir au moins 300 000 euros d'actifs en nos livres, ou
- avoir domicilié des revenus annuels supérieurs à 100 000 euros.

Les clients présentés par le réseau spécialisé des conseillers en gestion de patrimoine sont de mieux en mieux ciblés, ce qui permet de réaliser de meilleures affaires.

En outre, les gérants ont renforcé leur accompagnement des CGP des caisses régionales, en étant plus souvent présents dans les régions, soit pour des interventions devant des groupes de clients, soit en rendez-vous avec des prospects.

Parallèlement, les relations avec les agents et commerciaux de Gan ont été renforcées.

Enfin, dans cette période difficile, les collaborateurs de la banque privée ont été particulièrement actifs auprès des clients afin de leur fournir toutes les explications souhaitées tant sur les marchés que sur les articles de journaux concernant l'évolution du groupe au cours du dernier trimestre de l'année.

2.3 La banque des professionnels et des entreprises

La banque des professionnels et des entreprises a poursuivi en 2011 son développement auprès des sociétaires exploitants agricoles et des coopératives ou entreprises du secteur agroalimentaire, assurés Groupama.

Le déploiement de l'offre bancaire auprès des professionnels exploitants agricoles s'est accompagné de formation, au cas par cas, de conseillers commerciaux des caisses régionales. Cette année, les conseillers commerciaux agricoles des caisses régionales ont apporté un nombre un peu plus important de dossiers de financement mais surtout des dossiers mieux ciblés avec des montants de crédits plus significatifs.

La banque compte près de 6 000 clients professionnels agricoles.

En 2011, le département des professionnels a réceptionné 945 dossiers, demandes de crédits et ouvertures de comptes, chiffre légèrement supérieur à celui de 2010. Ainsi, 402 dossiers ont donné lieu à une proposition de crédit contre 371 en 2010 et 306 dossiers ont été mis en place contre 301 dossiers l'année précédente.

Les encours de crédits correspondent pour l'essentiel à des opérations à moyen ou long terme, en financement de matériel agricole neuf ou d'occasion, d'immobilier ou de foncier agricole. À fin 2011, les encours atteignent 54 millions d'euros, soit un quasi-doublement des encours par rapport à l'année précédente.

Les encours de dépôts atteignent 73 millions d'euros dont 14 millions d'euros sur les comptes à vue et 59 millions d'euros sur les comptes d'épargne. La production de CEP 2011 est en retrait par rapport à l'année précédente : elle a été de 10 millions d'euros en 2011 contre 17 millions d'euros pour le CEP 2010.

L'année 2011 a par ailleurs connu un développement significatif de l'activité avec les coopératives et les entreprises agroalimentaires. Ce développement s'est réalisé grâce aux introductions fournies par les responsables agricoles des caisses régionales ou certains sociétaires, clients de la banque. Les autorisations accordées à cette clientèle dépassent 70 millions d'euros.

Les encours globaux de crédits aux entreprises, refinancements de comptes courants d'associés compris, s'élevaient à 148 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 121 millions au 31 décembre 2010. Les relations historiques entretenues avec certaines banques partenaires ont aujourd'hui toutes été dénoncées.

Le coût du risque sur cette clientèle a été plus élevé cette année puisque environ 2 millions d'euros ont été provisionnés dont un million sur un corporate mis en liquidation en début d'année mais sur lequel la banque détient des garanties réelles solides et dont le propriétaire n'est pas la société mise en liquidation.

Enfin, la banque a testé, de février à octobre 2011, en lien avec la Direction Distribution et Marketing groupe et deux caisses régionales, une offre bancaire à destination des professionnels non agricoles. Les résultats décevants ont incité la direction du groupe à proposer aux caisses régionales de ne pas généraliser cette offre. Les relations existantes seront néanmoins conservées.

2.4 La banque des entités du groupe

Le département des entreprises du groupe a poursuivi en 2011 son activité commerciale auprès des caisses régionales et des filiales de Groupama S.A., tout en accompagnant les directeurs financiers et comptables du groupe dans la gestion des incidents inévitables liés à la fusion des systèmes d'information de la banque intervenue en novembre 2010. Les collaborateurs du département se sont particulièrement investis pour communiquer et trouver les solutions appropriées.

Les visites auprès de la clientèle ont été un peu moins nombreuses que les années précédentes compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus et les conférences téléphoniques avec les caisses régionales ou entités installées en province ont été privilégiées. Ces conférences téléphoniques ont permis d'évoquer les derniers produits proposés par la banque et de récupérer les opérations traitées jusqu'alors avec des banques concurrentes.

En juillet 2011, la mutualisation automatisée de la trésorerie de Groupama S.A. et de ses filiales a été mise en place avec succès. D'autres projets ont vu le jour ou sont en voie d'instruction : GBdirect Editique, Ebics, télécollecte des chèques.

En 2011, le PNB de la clientèle des entreprises du groupe atteint 26,5 millions en progression de 6,1 % par rapport à 2010.

L'activité titres a maintenu une activité soutenue, malgré la baisse des encours en conservation. Les encours conservés atteignent 96 milliards d'euros à fin 2011, dont 14 milliards d'euros de conservation de titres de créances négociables, contre 103 milliards d'euros fin 2010, dont 13 milliards de titres de créances négociables : la baisse d'une année sur l'autre est de 7,1 %. Cette baisse s'explique en grande partie par une valorisation de marché moins favorable qu'en 2010 et le désinvestissement de clients externes des OPCVM.

Le nombre d'opérations traitées a été beaucoup plus important. Les dépouillements d'opérations sur titres, hors opérations de souscription rachat d'OPCVM, sont en hausse par rapport à l'année 2010 : 63 246 opérations ont été traitées en 2011 contre 55 406 en 2010.

Groupama Banque est dépositaire de plus de 300 OPCVM pour ses deux filiales de gestion, Groupama Private Equity et Groupama Asset Management.

Les activités d'intermédiation, dépôts et crédits, se maintiennent au niveau de 2010 malgré le maintien de la décision de la banque, compte tenu des niveaux très bas des taux depuis un an, de réduire de moitié la marge appliquée sur les dépôts à vue des entreprises du groupe. Ces dépôts rémunérés se sont maintenus aux alentours de 388 millions d'euros en moyenne. Les crédits s'inscrivent à 164 millions d'euros en moyenne, essentiellement en faveur des OPCVM gérés par Groupama Asset Management sous forme de découvert.

L'activité de traitement des moyens de paiement a poursuivi en 2011 sa progression. La banque a traité pour la première fois plus de 55 millions d'opérations, contre 50,6 millions d'opérations en 2010, soit une augmentation de près de 9 % ; et des capitaux échangés de 29 milliards d'euros en hausse de 3 milliards d'euros par rapport à 2010. Les prélèvements sont largement majoritaires, 35 millions d'opérations, et plus de 2,7 millions de chèques au débit ont été traités par la banque.

L'enquête Qualité, réalisée auprès des directeurs et responsables financiers du groupe, montre un niveau de satisfaction sensiblement supérieur à 96 %, en légère baisse toutefois par rapport à l'année précédente compte tenu des incidents post-basculer informatiques.

2.5 Les activités de marché

En 2011, les activités de trésorerie ont connu un environnement économique et financier particulièrement difficile. Malgré cela, les résultats ont été satisfaisants et ont bénéficié de la baisse du taux d'intervention de la BCE durant l'année pour financer en partie ses portefeuilles d'actifs court terme : le taux monétaire au jour le jour – EONIA – s'est établi à environ 0,50 % en décembre 2011.

La banque bénéficie toujours d'une trésorerie positive grâce à un excédent structurel des dépôts sur les crédits et une politique d'investissement prudente et liquide.

Les résultats du premier semestre ont été satisfaisants.

En août, la direction générale de la banque a décidé, compte tenu de la dégradation annoncée de la note de Groupama et de la notation de la banque par Standard & Poor's, du contexte économique et financier de l'été et de la perspective d'une tension à venir sur les marchés interbancaires, de ne plus renouveler ses placements et de laisser s'amortir progressivement son portefeuille d'actifs.

Ce dernier qui s'élevait à près de 2 milliards à la mi-août est revenu à un niveau d'un milliard en fin d'année. Ce portefeuille est essentiellement composé de titres d'États et d'actifs bancaires à court terme. Ce stock minimum d'actifs permet au département de la trésorerie de gérer au mieux son activité de pilotage des flux pour l'activité de conservation – règlement livraison ainsi que son ratio de liquidité.

À titre de précaution, la banque est allée plusieurs fois aux appels d'offre de la BCE pour des montants variant de 50 à 250 millions.

Enfin, afin de couvrir son risque de taux sur les crédits immobiliers, la trésorerie a réalisé plusieurs opérations de couverture sous forme de swaps. Le PNB de la trésorerie atteint 10,7 millions d'euros en 2011, contre 12,8 millions en 2010. Ce PNB comprend une dépréciation de 1,6 million d'euros au titre de la structure de cantonnement de l'encours grec, l'autre impact de la dépréciation des titres grecs affectant le coût du risque.

L'activité commerciale soutenue auprès des caisses régionales et des entreprises du groupe a permis d'obtenir un PNB d'intermédiation en progression par rapport à l'année précédente. Les opérations de change avec Groupama Asset Management se sont maintenues à un très bon niveau.

Le montant des certificats de dépôt et des BMTN émis par la banque au 31 décembre 2011 atteint 126 millions d'euros, dont 75 % souscrits par le groupe, montant en très forte chute comparé aux années passées compte tenu de la dégradation de la notation du groupe et de la banque par Standard and Poor's. Depuis plusieurs années, l'encours moyen était proche de 1 milliard d'euros pour un programme maximum autorisé de 2 milliards d'euros.

À la suite de la révision de la notation de Groupama par Standard & Poor's, la notation de la banque est passée en septembre dernier à BBB- sur le long terme, perspective négative et A-3 sur le court terme. Cette note a été maintenue en décembre lors de la dégradation du groupe à BBB-, perspective négative.

2.6 L'activité des filiales

2.6.1. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Les encours à fin 2011 s'élèvent à 84 milliards d'euros. Ils sont en baisse de 5,9 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2010 (89,9 milliards d'euros).

Les encours hors groupe baissent de 1,9 milliard

d'euros. Cette diminution se décompose en une collecte de 0,3 milliard d'euros sur la clientèle internationale, une décollecte de 2 milliards d'euros sur la clientèle française et des effets marché de -0,2 milliard d'euros.

Les encours groupe diminuent de 4,1 milliards d'euros, dont -0,2 milliard euros de décollecte de nouveaux capitaux et -3 milliards d'euros d'effets marché du fait de la baisse des marchés actions.

Le résultat net au 31 décembre 2011 s'établit à 23 millions d'euros, en baisse de 2,6 millions d'euros par rapport au résultat net au 31 décembre 2010. Ce résultat net prend en compte un boni de fusion de 3,5 millions d'euros suite à l'absorption de la société Groupama Fund Pickers. À périmètre comparable, le résultat net s'élève à 19,5 millions d'euros, en baisse de 6,1 millions d'euros.

La baisse du résultat d'exploitation de 6,5 millions d'euros entre 2011 et 2010 est liée à la combinaison des événements suivants :

- une baisse du chiffre d'affaires net de 7,8 millions d'euros caractérisée par une baisse des frais de gestion fixes de 10,6 millions d'euros, une baisse des frais de gestion variables de 0,7 million d'euros, un accroissement des commissions de mouvements de 1,5 million d'euros alimenté par la croissance des volumes d'ordres ;
- un revenu de 0,2 million d'euros lié à la mise en place d'une convention de prestations d'ingénierie financière au profit de Groupama Gan Vie ;
- une baisse des rétrocessions versées de 1,9 million d'euros, venant en déduction des revenus ;
- une augmentation des charges d'exploitation de 2,6 millions d'euros ;
- une augmentation du résultat financier de 3,9 millions d'euros induite par les variations suivantes : +3,5 millions d'euros de boni de fusion suite à la fusion absorption de Groupama Fund Pickers par Groupama Asset Management, +0,5 million d'euros de dividendes perçus de la filiale italienne Groupama SGR et -0,1 million d'euros des autres revenus financiers.

2.6.2. GROUPAMA IMMOBILIER

En matière de property management, les émissions de loyers totalisent au 31 décembre 166,7 millions d'euros soit une réalisation de 100,8 % du budget 2011.

Les loyers sont en baisse de 24,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010, soit -13 %, impact principalement des ventes d'immeubles 2010 et des effets proratisés des cessions réalisées sur l'exercice 2011.

Le cash flow généré au 31 décembre 2011 s'élève à 116,4 millions d'euros, soit 104 % du budget 2011.

L'activité d'Asset management en matière d'arbitrages sur immeubles de placement a été soutenue en 2011 : 26 cessions ont été finalisées pour un montant de 356 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires net de commissions au 31 décembre 2011 au titre des activités de gestion immobilière et patrimoniale s'élève à 23,8 millions d'euros d'honoraires contre 25,8 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une diminution de 2 millions d'euros résultant principalement des cessions d'actifs réalisées en 2010 et 2011.

Compte tenu d'un niveau de charges maîtrisé, le résultat d'exploitation diminue de 1,9 million d'euros, soit - 21 % pour s'élever à 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat courant avant impôt au 31 décembre 2011 ressort à 7 millions d'euros, en retrait de 1,8 million d'euros par rapport au 31 décembre 2010. Le résultat financier reste peu élevé, environ 0,1 million d'euros compte tenu des taux effectifs de marché pratiqués sur 2011.

Le résultat net au 31 décembre 2011 s'établit à 4,2 millions d'euros, contre 5,3 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une baisse de 21 %, en ligne avec la quatrième prévision 2011.

2.6.3. GROUPAMA PRIVATE EQUITY

Le chiffre d'affaires annuel, soit 14,5 millions d'euros, est en baisse de 1,5 % par rapport au 31 décembre 2010, évolution qui s'explique essentiellement par le changement de base de facturation de Quartilium Mezzanine, -708 milliers d'euros, et l'effet rattrapage des nouveaux souscripteurs qui avait eu lieu en 2010, -495 milliers d'euros. Cette baisse est atténuée par la hausse de la base de facturation du fonds Quartilium II, au début de la facturation de Quartilium Infrastructure et au lancement du fonds Quartilium Pays Emergents.

Les encours sont globalement stables par rapport au 31 décembre 2010 à 1,78 milliard d'euros. Les charges d'exploitation sont inférieures de 1 % au 4ème estimé 2011, avec un coefficient d'exploitation de 92 % dégradé par rapport au 31 décembre 2010, 86 %.

Le résultat net s'établit à 0,72 million d'euros, contre 1,24 million d'euros au 31 décembre 2010. Le taux de rentabilité brut est de 5 %, contre 8 % sur l'année 2010.

En décembre 2011, la direction générale de Groupama S.A. a fait part de son intention d'accorder un mandat de vente de cette société

et de ses actifs. Cette intention a été communiquée aux salariés de Groupama Private Equity par la direction générale de la société et au comité d'entreprise de Groupama Banque. Cette intention ne s'est pas encore concrétisée au 31 janvier 2012.

2.6.4. GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE

Le produit net bancaire, produits financiers inclus, ressort à l'arrêté de fin décembre 2011 à 9,8 millions d'euros, en progression de 4,5 % par rapport à l'arrêté de fin décembre 2010.

La société a obtenu une subvention d'exploitation de Groupama S.A. pour un montant de 2 millions d'euros étalé sur 3 ans.

Les commissions de commercialisation sur encours, nettes de rétrocessions, s'élèvent à 4,6 millions d'euros et sont en progression de 7,78 % par rapport au 4e trimestre 2010 en raison de l'augmentation des encours des nouvelles affaires et de la meilleure rémunération sur les encours Tesorus anciennement conservés par AS GES.

Il est à noter que la fin du contrat ACCOR au 31 mars 2011 n'a pas eu d'impact sur ces commissions, qui étaient quasiment entièrement conservées par AS GES.

Le résultat net est négatif de 268 milliers d'euros contre une perte de 538 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

3 LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2012

Les projets retenus pour 2012 s'inscrivent dans la démarche systématique de réduction des frais généraux : ils sont donc limités aux priorités essentielles de développement et de rationalisation, ainsi qu'aux contraintes réglementaires. Ils prennent également en compte la participation de la banque aux projets majeurs du groupe qui, à elle seule, représente plus de 50 % de l'enveloppe annuelle de 5 millions d'euros, en repli sensible, allouée aux projets informatiques pour 2012.

3.1 Les chantiers orientés développement commercial

3.1.1. LE CHANTIER REVITALISATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Les travaux menés avec la direction générale du groupe au deuxième semestre 2011 ont

abouti à des orientations présentées au Comité exécutif groupe de janvier 2012.

À l'issue des travaux, des propositions d'actions vont se traduire dans la mise en œuvre de plusieurs chantiers. Ce programme est en cours d'élaboration et s'inscrira dans les axes prioritaires retenus, avec notamment :

- développement prioritaire de la relation bancaire par l'épargne et le crédit, avec des ouvertures de comptes intervenant dans une deuxième étape ;
- repositionnement du rôle du conseiller commercial au centre de la relation ;
- évolution du rôle du support réseau pour accompagner les managers des conseillers commerciaux des caisses régionales ;
- évolution de la tarification des produits et services ;
- optimisation des processus de la banque afin d'assurer une fluidité de la relation client ;
- amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la productivité.

Ces différents chantiers feront l'objet d'une présentation plus détaillée au Conseil d'administration, lors de la séance de mai prochain.

3.1.2. GRC ET SMART

Groupama Banque se mobilise dans les deux montées de versions annuelles de ces applicatifs groupe.

En 2012, seront notamment pris en compte la mise sous Smart des fonctionnalités de transmissions des offres de crédit par les conseillers commerciaux, la procédure sécurisée d'envoi des numéros de téléphone, la fin des évolutions éditiques issues de la loi Lagarde et l'alimentation des systèmes de synthèse.

3.1.3. LES ÉVOLUTIONS INTERNET

Des évolutions sont programmées pour octobre 2012, en particulier la visualisation sur l'espace client d'opérations engagées mais non encore comptabilisées, et la souscription d'épargne en ligne.

3.1.4. LES « MOBILE » ET « E BANKING »

Une démarche de recherche d'innovation a été lancée pour déterminer les offres et évolutions qui pourraient être rapidement mises en œuvre, à faible coût, en lien avec l'utilisation des téléphones mobiles et de la carte bancaire.

En outre, afin d'accroître la qualité du service clients, des pistes sont étudiées pour le traitement de l'encaissement des chèques : e-remises de chèques, transmission par scan ou via photographie prise sur le téléphone mobile.

3.1.5. LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

Les équipements téléphoniques, en particulier ceux utilisés par les Centres de Relations Clients, sont devenus obsolètes et ne sont pas évolutifs. Leur mise à niveau est impérative.

Une réflexion est engagée, en liaison avec l'informatique du groupe, pour définir la meilleure solution à retenir : soit moderniser et adapter les outils existants dans la technologie analogique actuelle, robuste et fiable ; soit s'inscrire d'ores et déjà dans la technologie IP, qui sera le standard à venir.

3.2 Les chantiers orientés outils et process

3.2.1. LA NOUVELLE ARCHITECTURE TITRES

Un plan sur 3 ans a été défini : il intègre en particulier l'évolution de l'espace clients sur les titres, la mise en œuvre d'un carnet d'ordres, la pérennisation de l'outil de gestion de la banque privée, la reprise par GSS de l'exploitation informatique, l'étude d'opportunité des modalités de traitement de l'activité titres des particuliers, la convergence des référentiels SAB/SAMIC et la rationalisation de l'éditique titres. En 2012 seront menées les premières étapes sur SAMIC, Groupama.fr, la GRC, le mobile banking, le carnet et la saisie d'ordres.

3.2.2. LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

La banque est un acteur important de ce projet groupe fondé sur l'installation des outils Norkom-Detica. Le lancement d'un premier lot, significatif pour la banque notamment, est programmé au 2nd semestre 2012.

3.2.3. LE PILOTAGE PAR LES PROCESSUS

Une rationalisation des processus de la banque a été engagée : elle s'accompagne de la mise en œuvre d'un dispositif nouveau de pilotage par les processus, articulée autour de 3 principaux domaines de processus opérationnels : les crédits, l'épargne bancaire et financière, la banque au quotidien et les moyens de paiement.

Le chantier est organisé de la façon suivante :

- un pilote par domaine, membre du comité de direction ;
- la définition d'objectifs d'efficacité, de productivité et de qualité par domaine de processus ;
- la mise en œuvre de tableaux de bord ;
- un comité mensuel par domaine en charge du suivi de l'atteinte des objectifs et des actions de progrès.

3.2.4. L'ARCHITECTURE DÉCISIONNELLE ET FINANCIÈRE

Ce projet a pour finalité la mise en œuvre d'un outil d'analyse des données de pilotage financier, pour aide à la décision.

3.2.5. LE NOUVEL APPLICATIF DE DÉMATÉRIALISATION DES COURRIERS ENTRANTS

La dématérialisation des courriers entrants est au cœur du modèle de la banque. L'outil actuel n'est pas suffisamment fiable et n'est pas en capacité d'accompagner valablement le développement. Un nouvel applicatif est en cours de paramétrage pour mise en production progressive à partir du 2^{ème} trimestre 2012.

4 LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2011, l'effectif de la banque est de 704 collaborateurs en contrat à durée indéterminée, contre 696 au 31 décembre 2010. L'effectif, bien qu'en progression de 1,15 % par rapport à 2010 tient compte des quatre chargés d'activités bancaire et du responsable de suivi d'activité bancaire (RSAB) recrutés dans le cadre du projet d'évolution de modèle de distribution bancaire.

La respiration naturelle des effectifs, par le jeu des départs et des arrivées de collaborateurs, combinée à une gestion encadrée des ressources humaines a permis de contenir le budget effectif cible de l'année 2011.

Tout au long de l'année, la mobilité interne a été favorisée afin de répondre aux besoins de l'entreprise.

4.1 Les relations sociales

Au dernier trimestre, deux principaux accords ont été signés par l'ensemble des organisations syndicales après avoir reçu un avis favorable du Comité d'entreprise :

- Accord sur la prime de partage des profits signé le 21 octobre 2011. Cet accord a permis de verser une prime brute de 110 euros à 768 collaborateurs en novembre 2011.

- Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire pour 2012. Cet accord prévoit notamment une augmentation générale des salaires à compter du 1^{er} janvier 2012, selon les modalités suivantes :

- salaire annuel brut jusqu'à 27 000 euros : +1,35 %

- salaire annuel brut de 27 001 à 33 000 euros : +1 %

- salaire annuel brut de 33 001 à 45 000 euros : + 0,60 %

Des négociations ont été ouvertes sur l'égalité professionnelle Femmes / Hommes : deux réunions ont eu lieu au cours du dernier trimestre 2011. Un accord de méthode a été signé le 13 décembre 2011 avec les délégués syndicaux, l'objectif étant d'aboutir à la signature d'un accord avant le 1^{er} juillet 2012.

À la demande du CHSCT, une expertise sur les risques psychosociaux a été confiée au cabinet Technologia. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des salariés en septembre : le taux de réponse à ce questionnaire a été de 78 %. L'analyse de ce questionnaire a été complétée par des entretiens individuels réalisés par Technologia avec 60 collaborateurs en novembre répartis sur les sites de la région parisienne et d'Amiens.

Le rapport de Technologia ainsi que ses préconisations, ont été remis lors de deux séances extraordinaires du CHSCT qui ont eu lieu les 6 et 20 janvier 2012.

Si le rapport de Technologia confirme l'absence de risque grave à Groupama Banque, celui-ci met néanmoins en avant des situations de travail ressenties très différentes selon les départements.

Les résultats de cette expertise nécessitent la mise en œuvre d'un plan d'actions qui est en cours d'élaboration avec la DRH, le CHSCT et la médecine du travail. Celui-ci est en cours d'élaboration.

Une réunion extraordinaire du Comité d'entreprise s'est tenue en décembre 2011 à la demande des élus des salariés afin d'évoquer la situation du groupe et de Groupama Banque dans le contexte économique actuel et après l'annonce des actions annoncées par la nouvelle direction générale du groupe.

Le montant de l'intéressement versé par Groupama Banque au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 600 000 euros, soit 1,87 % de la masse salariale cumulée 2010. Ce montant tenait compte de 320 000 euros liés à l'accord d'intéressement et d'un supplément d'intéressement de 280 000 euros approuvé par le Conseil d'administration en février 2011. Compte tenu de sa situation fiscale, report de déficits fiscaux, la banque ne verse pas de participation.

L'intéressement sur les résultats de l'exercice 2011 sera calculé selon les règles du nouvel accord d'intéressement pour les exercices 2011 à 2013 qui a été signé le 22 juin 2011.

4.2 Les rémunérations

La réunion du comité de rémunération du Conseil d'administration, composé de la présidente du Conseil d'administration et de deux administrateurs, a été fixée au 8 février 2012. Conformément aux dispositions de l'article 43.1 du règlement CRBF 97-02 modifié, le comité examine la politique de rémunération de la banque, et plus spécialement les primes variables attribuées au titre de l'année 2011.

Les rémunérations variables concernent les membres du comité de direction, les collaborateurs commerciaux du marché entreprises et de la banque privée, les collaborateurs des Centres de Relations Clientèles effectuant de la vente à distance de produits bancaires, les gérants de portefeuille et les collaborateurs de la trésorerie, soit 177 collaborateurs au total, représentant 25,1 % de l'effectif. Elles sont calculées en fonction des objectifs définis en début d'année, en termes d'encours de dépôts ou de crédits ou de performance de gestion. Les bonus des collaborateurs de la trésorerie sont calculés sur des gains réels constatés dans les comptes de l'exercice.

Ces primes représentent un montant total de 0,65 million d'euros, soit 2,2 % de la masse salariale globale, et représentent entre 1 % et 50 % de la rémunération fixe de ces collaborateurs.

Les 10 membres du comité de direction, dont la rémunération fixe a atteint 1,45 million d'euros en 2011, percevront un montant total de primes variables de 0,28 million d'euros en 2012 au titre de l'exercice 2011. Il est à noter que le comité de direction comporte 4 membres de plus au 31 décembre 2011. A périmètre comparable à 2010, le montant des primes variables est donc en recul tenant ainsi compte des directives de la direction générale du groupe en matière de rémunération variable pour l'exercice.

Les 4 collaborateurs de la direction de la trésorerie recevront un montant total de 0,14 million d'euros au titre de leur bonus 2011, ce qui ne justifie pas la publication détaillée de leur rémunération, conformément à l'article 43.2 du règlement CRBF 97-02 modifié. Pour ces 2 catégories, aucun paiement au titre

de nouvelle embauche, ni aucune garantie de licenciement n'a été accordée au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, sont indiqués ici la rémunération et les avantages en nature versés durant l'exercice aux mandataires sociaux détenant un mandat dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé : Madame Annie Bocquet, Présidente du Conseil d'administration de Groupama Banque, a perçu une rémunération brute annuelle de 69 250 euros au titre de Groupama S.A.

En annexe à ce rapport figure la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par le président et les membres du Conseil d'administration ainsi que le directeur général et les directeurs généraux délégués au 31 décembre 2011.

4.3 La communication interne

Groupama Banque a choisi de mener une politique d'innovation participative, porteuse de sens et créatrice de performance, dans la lignée de ce qu'a initié le groupe. Le développement du programme Innov'action a été lancé par la mise à disposition de l'outil intranet aux collaborateurs au début de l'été. Les idées des collaborateurs sont analysées et, pour celles qui sont retenues, présentées au comité de direction qui sélectionne celles qui peuvent être mises en œuvre.

5 LES COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2011, le résultat du groupe consolidé Groupama Banque s'élève à 1,1 million d'euros, en baisse de 8,9 millions d'euros par rapport au résultat de l'exercice 2010 qui s'élevait à 10,1 millions d'euros.

L'évolution du résultat s'explique par :

- la contribution du pôle «activités de gestion d'actifs mobiliers» – Groupama Épargne Salariale - Groupama Asset Management et Groupama Private Equity – qui est en baisse de 6,4 millions d'euros ;
- la contribution du pôle «activités bancaires» qui est en baisse de 1,3 million d'euros ;
- la contribution du pôle immobilier, Groupama Immobilier, qui est en baisse de 1,2 million d'euros.

Le PNB consolidé s'établit à 267,2 millions d'euros : il est en progression de 8,9 millions d'euros, soit 3,4 %.

Les charges d'exploitation, à 244,3 millions d'euros, progressent de 12 millions d'euros, soit 5,2 % pour l'ensemble du groupe consolidé.

Le coût du risque progresse de 2,3 millions d'euros, imputable exclusivement au pôle bancaire.

La charge d'impôt consolidée est due essentiellement à la charge d'impôt des pôles gestion d'actifs mobiliers et immobiliers : la banque bénéficie d'un encours de report d'impôts.

6 LES COMPTES SOCIAUX

Le résultat social de Groupama Banque s'établit à 3,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, en progression de 32,3 % par rapport au 31 décembre 2010.

Le PNB de la banque commerciale est en progression de 1,2 % par rapport à 2010, le PNB des autres activités est stable à + 0,3 % et les dividendes progressent de 29,5 %. Le PNB avant dividendes reste stable à 88,7 millions d'euros contre 88 millions d'euros en 2010.

Les frais généraux ne progressent que de 1,5 % de 109,3 millions d'euros en 2010, à 110,9 millions d'euros en 2011. Les refacturations du groupe progressent de 2,2 millions d'euros.

Le coût du risque est supérieur de 5,7 millions d'euros à celui de l'année 2010, essentiellement du fait de la dépréciation de la dette grecque de 5,2 millions d'euros et du provisionnement d'un risque entreprise pour 0,9 million d'euros.

La dépréciation de la dette grecque s'élève au global à 6,2 millions d'euros, pour 9,3 millions d'encours en totalité, 5,1 millions d'euros comptabilisés en gains/pertes sur actifs immobilisés et 1,1 million d'euros en déduction du PNB.

6.1 Le produit Net Bancaire

6.1.1. LA BANQUE DES PARTICULIERS

En 2011, Groupama Banque a mis en place de nouveaux leviers commerciaux en relation avec les caisses régionales et a déployé avec succès la nouvelle offre de banque au quotidien qui s'est accompagnée de la baisse du nombre des clôtures de comptes.

Néanmoins, des évolutions législatives et réglementaires et un environnement fortement concurrentiel ont pesé sur le PNB :

- la contraction de la marge d'intérêts a pesé sur le PNB pour 10 millions d'euros dans une tendance générale de baisse des taux dans un environnement fortement concurrentiel sur le marché des particuliers ;
- un manque à gagner de 1,8 million d'euros en commissions s'explique par l'accélérateur mis en place lors du lancement de la nouvelle offre de banque au quotidien avec la gratuité des formules pendant 12 mois lorsque le client domicilie ses revenus ;
- la baisse de 1,6 million d'euros du PNB du fait de la suppression des frais de dossiers Désirio n'a été compensée que très partiellement par une révision à la hausse des taux d'intérêts ;
- une baisse du PNB de 0,1 million d'euros vient de la comptabilisation des frais de dossiers des crédits immobiliers année après année et non plus lors de la mise en place du crédit.

Le PNB de la banque des particuliers est donc resté stable en 2011 par rapport à 2010. Il devrait progresser en 2012, au-delà de la croissance attendue des encours, pour les raisons suivantes :

- l'arrêt progressif de l'accélérateur « gratuité des formules » ;
- la suppression de l'indexation du taux des livrets à celui du livret A depuis mai 2011 ;
- l'activation d'un plus grand nombre de comptes grâce à la mise en place de la nouvelle offre avec la domiciliation plus importante des revenus et au système de récompense fondé sur l'utilisation régulière de la nouvelle carte bancaire « débit – crédit » ;
- la fidélisation des clients par la progression soutenue de la production de crédits immobiliers ;
- l'attractivité de l'offre de crédit à la consommation ;
- la croissance de la marge d'intérêts par un pilotage fin des taux de crédit en fonction du coût des ressources, désormais décorrélés du taux du livret A.

Par rapport à 2010, la marge d'intérêts a progressé de 2,7 millions d'euros : la croissance du PNB due à l'augmentation des encours a été en effet compensée par la baisse de la marge d'intermédiation de 10 millions d'euros.

6.1.2. LA BANQUE PRIVÉE

Le PNB de la banque privée franchit le cap des 5 millions d'euros, en progression de 13 % par rapport à 2010, malgré un deuxième semestre boursier en forte baisse.

Les encours en gestion sous mandat s'établissent à 229 millions d'euros, en progression de 6 % par rapport à 2010.

L'épargne bilantielle, avec le compte à taux progressif, se développe.

L'encours des crédits patrimoniaux atteint 190 millions d'euros, en progression de 10 % sur un an.

6.1.3. LES COOPÉRATIVES, ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS AGRICOLES

Le PNB des professionnels agricoles, à 0,98 million d'euros, progresse de 33 % par rapport à décembre 2010, chiffre qui reste inférieur au potentiel de ce marché.

Le PNB de la banque des coopératives et entreprises régresse légèrement de 2,6 % par rapport à 2010 : la croissance des encours ne compense pas intégralement la contraction de la marge d'intérêts.

6.1.4. LES ENTREPRISES DU GROUPE

Le PNB de la banque des entreprises du groupe de 26,5 millions d'euros est en progression de 6,1 % sur un an.

Les PNB de l'intermédiation et des moyens de paiement sont en progression de 45 % et de 13 %, tandis que le PNB sur valeurs mobilières est en retrait de 4,4 % principalement du fait de la baisse des encours en conservation sous l'effet de l'évolution défavorable des valeurs de marché.

6.1.5. LA TRÉSORERIE

Le PNB de la trésorerie s'établit 10,7 millions d'euros, soit 12,3 millions d'euros avant l'impact de la dépréciation de la dette grecque : Groupama Banque a apporté son encours à un OPCVM ad hoc créé spécifiquement par le groupe.

Ce résultat a pu être dégagé malgré la décision prise en août de réduire fortement les portefeuilles de placement dans la perspective de la baisse de la notation du groupe et donc de la banque, réduisant la capacité d'émettre des certificats de dépôts. Ainsi les encours de placement ont baissé de 1,8 milliard d'euros en août 2011 à 1 milliard en fin d'année.

Dans le même temps, les encours d'émission ont en effet baissé de 1 milliard à 126 millions : ainsi la banque a pu gérer la baisse ordonnée de son bilan en restant en permanence excédentaire en trésorerie.

En toute fin d'année, l'amélioration générale des conditions de marché a permis d'effacer les moins values potentielles observées entre juillet et novembre.

6.2. Les frais généraux

Les frais généraux s'élèvent à 110,9 millions d'euros au 31 décembre 2011, en augmentation

de 1,5 % par rapport à 2010. Hors les sous-traitants bancaires, directement liés au volume d'activité, ils n'augmentent que de 0,56 %.

Les frais de personnels à 59,6 millions sont en augmentation de 1,6 million d'euros comparé à 2010. Ils sont en retrait d'environ 2 millions d'euros par rapport à la quatrième prévision 2011 du fait de la réduction forte des recrutements, d'une actualisation plus faible des provisions pour indemnités retraite et pour les médailles du travail. Les effectifs en CDI sont en fin d'année de 704 collaborateurs dont 4 chargés d'activité bancaire contre 696 au 31 décembre 2010.

Les frais de logistique à 8,3 millions d'euros sont en hausse de 1,2 million d'euros par rapport à 2010 en raison principalement de l'augmentation de 0,9 million d'euros des prestations de mises à disposition des locaux facturées par G2S.

Les frais informatiques à 18,4 millions d'euros sont en baisse de 1,4 million d'euros par rapport à 2010 en raison principalement de la reprise par G2S à Atos de l'infogérance de l'AS 400. Les frais de sous-traitants bancaires sont en progression de 11 % à 9,8 millions d'euros, du fait de la croissance des opérations dont celle des moyens de paiement.

Les autres frais sont en baisse de 1,3 million d'euros par rapport à 2010 en raison d'économies sur les honoraires et charges assimilées et d'une diminution des amortissements.

6.3. Le coût du risque et éléments exceptionnels

Le coût du risque et les pertes sur actifs immobilisés s'élèvent à 7,2 millions d'euros. Ce montant est supérieur de 5,7 millions d'euros à celui de 2010 : la perte enregistrée sur les titres grecs pour 5,2 millions d'euros en est la cause principale.

6.4. Le résultat

Le résultat social de l'exercice 2011 s'élève à 3,4 millions d'euros en progression de 37 % par rapport à 2010.

Ce résultat, malgré le coût de la dépréciation de la dette grecque, s'explique par une bonne résistance des activités dans l'environnement de crise économique et financière en Europe, avec une maîtrise des frais généraux qui compense une faible croissance de la marge d'intermédiation et des commissions.

6.5. Les évolutions du bilan

Le total de bilan baisse de 3 %, soit 105 millions d'euros, au 31 décembre 2011 à 3 464 millions d'euros.

Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution de 902 millions d'euros des émissions de certificats de dépôt – dettes représentées par un titre – suite à l'abaissement de la notation de la banque. Cette baisse est compensée par la progression du recours à la BCE expliquant la progression de 385 millions du poste dettes envers les établissements de crédits. Les opérations avec la clientèle (dépôts et épargne) progressent de 468 millions d'euros essentiellement suite à la mise en place de la mutualisation de la trésorerie de Groupama S.A. et des filiales.

Cette dernière trouve son corollaire dans la progression de 541 millions d'euros du poste actions et autres titres à revenus variables. La baisse des émissions de certificats de dépôts est à mettre en parallèle avec la décision de ne pas renouveler les positions des titres des portefeuilles de la trésorerie qui a eu pour conséquence de réduire les portefeuilles de 668 millions d'euros : cette décision a été prise afin d'assurer une liquidité de la banque dans un environnement de crise de confiance du marché interbancaire. Ceci se traduit par une baisse des prêts interbancaires de 148 millions d'euros compensée par la progression des opérations avec la clientèle de 174 millions d'euros.

6.6. L'affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter le résultat distribuable de 62 767 302,90 euros composé du résultat net de 3 438 788,85 euros et du report à nouveau de 59 328 514,05 euros comme suit :

- Réserve légale : 171 939,44 euros ;
- Dividendes : 3 269 901 euros ;
- Report à nouveau : 59 325 462,46 euros.

Un dividende de 0,50 euro par action, non éligible à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158-3-2e du code général des impôts, sera distribué.

Seules les actions existantes au 31 décembre 2011 ouvrent droit au versement de dividendes

au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Conformément à la loi, il est rappelé qu'un dividende de 1,54 euro par action a été distribué au titre de l'exercice 2010, un dividende de 1,18 euro par action a été distribué au titre de l'exercice 2009 et qu'un dividende de 3,85 euros par action a été distribué au titre de l'exercice 2008.

7 LES ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2011

À l'exclusion des négociations sur la dette grecque qui ne sont pas achevées à la date d'établissement de ce rapport, aucun événement significatif postérieur au 31 décembre n'est intervenu.

8 LA GESTION DES RISQUES

Conformément à la réglementation bancaire (articles 42 et 43 du CRBF 97-02 modifié), un rapport annuel de contrôle interne, traitant également de la mesure, de la surveillance et de la gestion des risques, est présenté au Comité d'audit, des risques et des rémunérations, puis au Conseil d'administration. Les points les plus importants sont repris dans la note annexée aux comptes consolidés.

De la même façon, un rapport « politique et pratiques de rémunérations » est établi en conformité avec l'article 43.1 du CRBF 97-02 modifié et présenté aux mêmes instances.

9 L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Le Conseil d'administration a soumis à l'Assemblée générale convoquée le 9 février 2012 un projet d'augmentation de capital. Selon le rapport transmis à l'Assemblée générale, le Conseil d'administration sollicite de l'Assemblée générale extraordinaire une délégation de compétence, jusqu'au 31 décembre 2012, l'autorisant à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois,

à l'époque ou aux époques qu'il fixera jusqu'à concurrence d'une somme de 50 millions d'euros, pour le porter au maximum à 154 636 832 euros.

Le détail de ce projet est exposé dans le rapport du Conseil d'administration.

10 LE DÉLAI MOYEN DE RÈGLEMENT DES FOURNISSEURS

Le délai de moyen de règlement des factures des fournisseurs a été de 22 jours au cours de l'exercice 2011.

11 LE FINANCEMENT DE MICRO CRÉDIT

Au 31 décembre 2011, Groupama Banque n'a financé aucun micro crédit.

En revanche, depuis cinq ans, Groupama Banque accorde une ligne de refinancement à l'ADIE à des conditions privilégiées : l'encours moyen en 2011 a été de 500 000 euros.

12 LES PERSPECTIVES

Les prévisions économiques et financières pour l'année 2012 restent incertaines mais peu encourageantes en général : la croissance sera sans doute faible, la crise des dettes souveraines devrait se calmer, l'Europe pourrait améliorer sa gouvernance, un nombre limité de Français envisagent de recourir aux crédits, chiffre le plus bas depuis 1980, le chômage devrait rester élevé dans la zone euro, la reprise économique ne devrait pas intervenir avant la fin de l'été et le modèle de l'économie mondiale devrait être sensiblement modifié.

Dans cet environnement, Groupama Banque devra poursuivre néanmoins son développement :

- pour les activités de banque commerciale, le projet de revitalisation devra être mené à un rythme soutenu en liaison étroite avec les caisses régionales et les directions métiers de Groupama S.A. afin que l'ensemble des actions soit achevé au plus tard à la fin de l'année ;

- pour les activités de banque des entités du groupe, il sera nécessaire d'adapter le modèle au périmètre pérenne de Groupama après les cessions d'entités ou d'activités annoncées par la direction générale du groupe afin de retrouver un ratio de solvabilité satisfaisant ;
- pour les activités de trésorerie, il faudra définir prudemment les nouvelles règles de gestion dans un marché encore incertain, tout en tirant profit des interventions de la Banque Centrale Européenne ;
- malgré la pression concurrentielle, Groupama devra veiller à accroître sa marge d'intermédiation tout en restant à des niveaux de taux d'actifs et de passifs favorisant la commercialisation de ses produits ;
- plus que jamais, dans le respect des directives de la direction générale du groupe qui s'imposent à toutes les entités de Groupama, Groupama Banque devra améliorer son efficacité opérationnelle en suivant avec attention la qualité de ses services et en gagnant en productivité.

Par la détermination et l'engagement de l'ensemble de ses collaborateurs, par la volonté affichée de ses managers dans un environnement de travail efficace et néanmoins convivial, Groupama Banque a tous les atouts pour poursuivre, voire accélérer son plan de marche.

La direction générale

RÉSOLUTIONS VOTÉES

PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2012

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 qui se soldent par un bénéfice de 3 438 788,85 euros.

L'Assemblée générale donne en conséquence aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels que présentés, établis conformément aux normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne (IFRS), lesquels se soldent par un bénéfice net part du groupe de 1 127 000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article L.225-86 et suivants du Code du Commerce, prend acte de ce rapport en toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires décide d'affecter comme suit le résultat distribuable de 62 767 302,90 euros composé du résultat net de 3 438 788,85 euros et du report à nouveau de 59 328 514,05 euros comme suit :

- Réserve légale : 171 939,44 euros ;
- Dividendes : 3 269 901 euros ;
- Report à nouveau : 59 325 462,46 euros.

Un dividende de 0,50 euro par action, non éligible à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158-3-2e du code général des impôts, sera distribué.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'un dividende de 1,54 euro par action a été distribué au titre de l'exercice 2010, un dividende de 1,18 euro par action a été distribué au titre de l'exercice 2009 et qu'un dividende de 3,85 euros par action a été distribué au titre de l'exercice 2008.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat du Cabinet Mazars, Commissaire aux comptes titulaire, pour six années, soit à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'Assemblée générale nomme Monsieur Michel Barbet-Massin, Commissaire aux comptes suppléant, pour la même durée.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COMPTES CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2011

1	BILAN CONSOLIDÉ EN NORMES IFRS _____	19
2	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN NORMES IFRS _____	20
3	RÉSULTAT ET DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES _____	20
4	VARIATION DES CAPITAUX : PART DU GROUPE _____	21
5	VARIATION DES CAPITAUX : PART DES MINORITAIRES _____	22
6	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE _____	23
7	NOTES _____	24

BILAN CONSOLIDÉ EN NORMES IFRS

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Caisse, Banques Centrales	40 058	46 011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	480 094	1 361 642
Actifs financiers disponibles à la vente	897 352	225 050
Prêts et créances sur les établissements de crédit	132 013	290 180
Prêts et créances sur la clientèle	1 377 965	1 204 111
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 179	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	372 043	301 300
Actifs d'impôts courants	38	38
Actifs d'impôts différés	13 201	14 229
Comptes de régularisation et actifs divers	97 641	114 551
Actifs non courants destinés à être cédés		
Immobilisations corporelles	8 941	12 870
Immobilisations incorporelles	14 661	13 831
Écarts d'acquisition	55 567	55 567
TOTAL	3 492 753	3 639 380

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	123 772	1 028 272
Instruments dérivés de couverture	3 179	
Dettes envers les établissements de crédit	428 430	47 909
Dettes sur la clientèle	2 436 657	1 991 562
Dettes représentées par un titre	3 695	5 200
Passifs d'impôts courants	6 728	2 541
Comptes de régularisation et passifs divers	116 364	188 346
Provisions	24 497	15 422
Dettes subordonnées	27 444	27 444
Capitaux propres	321 987	332 684
• Capitaux propres part du groupe	321 956	332 650
Capital et réserves liées	242 244	242 244
Réserves consolidées	81 973	81 813
Gains et pertes latents ou différés	-3 388	-1 509
Résultat de l'exercice	1 127	10 102
• Intérêts minoritaires	31	34
TOTAL	3 492 753	3 639 380

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN NORMES IFRS

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Intérêts et produits assimilés	89 535	69 377
Intérêts et charges assimilées	-45 755	-25 914
Commissions (Produits)	256 697	267 828
Commissions (Charges)	-67 385	-76 050
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	12 886	542
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	613	-17
Produits des autres activités	30 643	31 864
Charges des autres activités	-10 045	-9 380
PRODUIT NET BANCAIRE	267 189	258 250
Charges générales d'exploitation	-238 189	-224 747
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-6 151	-7 508
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	22 849	25 995
Coût du risque	-2 837	-534
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	20 012	25 461
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-5 189	-155
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-5 671
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	14 823	19 635
Impôt sur les bénéfices	-13 686	-9 519
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
RÉSULTAT NET	1 137	10 116
Intérêts minoritaires	-10	-14
RÉSULTAT NET - PART GROUPE	1 127	10 102
Résultat par action (sur base sociale)	0,53	0,38
Résultat dilué par action (sur base consolidée)	0,17	1,54

RÉSULTAT & DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES

POUR INFORMATION : DONNÉES SOCIALES	31.12.2011	31.12.2010
Résultat social (en milliers d'euros)	3 439	2 509
Résultat social par action (en euros)	0,53	0,38
Dividendes, par action, versés en N+1 (en euros)	0,50	1,54
Montant des dividendes versés en N (en euros)	10 071 295,08	7 668 385,76
Nombre d'actions	6 539 802	6 539 802
DONNÉES CONSOLIDÉES		
Résultat Consolidé (en milliers d'euros)	1 127	10 102
Résultat dilué par action (en euros)	0,17	1,54

VARIATION DES CAPITAUX : PART DU GROUPE

Prime d'émission : excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions en cas d'augmentation de capital.

Réserves consolidées : constatent l'accumulation des résultats (profits ou pertes) non distribués du groupe.

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écart de conversion	Capitaux propres
SITUATION À LA CLÔTURE 31.12.2009 - IFRS	103 978	149 844	195	46 602	26 765		327 384
Affectation du résultat au 31 décembre 2009				26 765	-26 765		
Distributions de l'exercice		-16 800		9 138			-7 662
Variation de périmètre	659	4 563				1	5 223
Changement de méthode							
Actifs disponibles à la vente			-2 597				-2 597
Impôt différé			893				893
« Sorie option » net d'impôts différés(*)				-693			-693
Résultat de l'exercice					10 102		10 102
TOTAL DES MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE	659	-12 237	-1 704	35 210	-16 663	1	5 266
SITUATION À LA CLÔTURE 31.12.2010 - IFRS	104 637	137 607	-1 509	81 812	10 102	1	332 650
Affectation du résultat au 31 décembre 2010				10 102	-10 102		
Distributions de l'exercice				-10 072			-10 072
Variation de périmètre				-4		-1	-5
Changement de méthode							
Actifs disponibles à la vente			-2 873				-2 873
Impôt différé			994	-68			926
« Sorie option » net d'impôts différés(*)				203			203
Résultat de l'exercice					1 127		1 127
TOTAL DES MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE			-1 879	161	-8 975	-1	-10 694
SITUATION À LA CLÔTURE 31.12.2011 - IFRS	104 637	137 607	-3 388	81 973	1 127		321 956

(*) option dite "SORIE" (Statement of Recognised Income and Expense)

VARIATION DES CAPITAUX : PART DES MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Réserves de réévaluation	Écart de conversion	Intérêts Minoritaires
SITUATION À LA CLÔTURE 31.12.2009 - IFRS					30
Affectation du résultat 31.12.2009					
Distributions de l'exercice					
Écart de conversion					
Variation de périmètre					-10
Changement de méthode					
Actifs disponibles à la vente					
Impôt différé					
Résultat de l'exercice					14
TOTAL DES MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE					4
SITUATION À LA CLÔTURE 31.12.2010 - IFRS					34
Affectation du résultat 31.12.2010					
Distributions de l'exercice					-14
Écart de conversion					
Variation de périmètre					1
Changement de méthode					
Actifs disponibles à la vente					
Impôt différé					
Résultat de l'exercice					10
TOTAL DES MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE					-3
SITUATION À LA CLÔTURE 31.12.2011 - IFRS					31

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

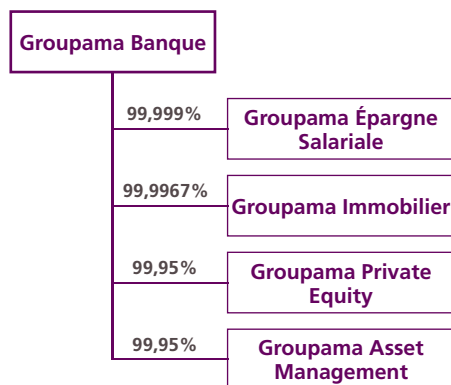
(en milliers d'euros)	Variation Trésorerie 2011	Variation Trésorerie 2010
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT IMPÔTS (I)	14 823	19 635
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-4 058	3 592
Dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		5 671
Dotations nettes aux provisions	5 225	198
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette / Gain net des activités d'investissement	-2 171	380
Produits / Charges des activités de financement	633	472
Autres mouvements	-3 500	5 775
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements (II)	-3 871	16 088
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	540 326	-149 731
Flux liés aux opérations avec la clientèle	270 853	258 460
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-776 501	-333 225
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-36 321	70 584
Impôts versés	-11 732	-18 449
Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (III)	-13 375	-172 361
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (I) + (II) + (III) = (IV)	-2 423	-136 638
Flux liés aux actifs financiers et aux participations		-30 288
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	9 315	-3 888
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité d'investissement (V)	9 315	-34 176
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-10 079	-35 874
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-633	-472
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité de financement (VI)	-10 712	-36 346
Effets de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (VII)		
AUGMENTATION /DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (IV) + (V) + (VI) + (VII)	-3 820	-207 160
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-2 423	-136 638
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	9 315	-34 176
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-10 712	-36 346
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	150 830	357 990
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	147 010	150 830
Variation de la trésorerie nette	-3 820	-207 160

NOTE I – FAITS MARQUANTS - CADRE GÉNÉRAL :

1.1 Présentation juridique

Groupama Banque : Société anonyme non cotée constituée en 1926 ,
 Registre du Commerce et de l'industrie : 572 043 800 RCS Bobigny.
 Objet social : Opérations bancaires et financières, courtage en assurance.
 Numéro SIRET : 572 043 800 00067
 Code A.P.E : 6419Z – Autres intermédiations monétaires.
 Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 40 572 043 800

1.2 Organigramme financier simplifié



1.3 Opérations du périmètre

Groupama Fund Pickers a été absorbé par Groupama Asset Management le 15 avril 2011 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011. L'actif net apporté s'établit à 4,716 millions d'euros. Un boni de fusion de 3,517 millions d'euros est inscrit dans le compte de résultat de l'absorbante.

1.4 Faits marquants

1.4.1. MONTAGE BMTN « ZEN »

Ce montage fait appel à la négociation de deux contrats : l'émission par Groupama Banque d'un BMTN souscrit par Groupama Gan Vie et la conclusion d'un swap répliquant la performance du BMTN avec un établissement de crédit de la place rémunéré trimestriellement à Euribor 3 mois + 150 pb.

Le BMTN est un contrat hybride dont les caractéristiques économiques et les risques sur l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liées à ceux du contrat hôte.

Les conditions prévues par IAS 39 étant remplies, la banque a décomposé la dette structurée en une dette au coût amorti (le contrat hôte) et un dérivé incorporé enregistré à la juste valeur. En contrepartie, le swap conclu avec la contrepartie de marché est enregistré à la juste valeur. En pratique, le dérivé incorporé est revalorisé à partir de la juste valeur retenue pour le swap conclu avec la contrepartie de marché et un intérêt couru doit être enregistré au

titre de la dette en appliquant la rémunération de la jambe taux du swap conclu avec la banque. L'impact net en résultat s'élève à 1 178 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

1.4.2. OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La banque a souhaité immuniser la marge d'une partie du stock de crédits émis par la mise en place de swaps de couverture. Dans cette perspective, quatre ensembles de swaps ont été conclus :

- 3 swaps pour 60 millions d'euros => échéance septembre 2018 ;
- 4 swaps pour 100 millions d'euros => échéance septembre 2014 ;
- 1 swap pour 50 millions d'euros => échéance décembre 2013 ;
- 1 swap de 10 millions d'euros => échéance octobre 2021.

Une relation de couverture de valeur a été identifiée à la mise en place entre les prêts à taux fixe et les dérivés. Le principe de comptabilisation est développé dans le paragraphe « dérivés de couverture ».

1.4.3. EXPOSITION AUX DETTES SOUVERAINES

L'exposition de la banque aux risques souverains (sur une sélection de pays de la zone euro) s'établit comme suit :

	31.12.2011			31.12.2010		
	Valeur au bilan	Valeur boursière pied de coupon	Plus et moins valeur latente	Valeur au bilan	Valeur boursière pied de coupon	Plus et moins valeur latente
Portugal				29 354	29 354	
Italie	101 164	100 399	-765	91 652	91 528	-125
Grèce (*)	4 590	2 984	-1 606	9 383	6 923	-2 460
Espagne	27 130	27 034	-96	147 590	147 028	-561
TOTAL	132 884	130 417	-2 467	277 979	274 833	-3 146

(*) cf. point § 1.4.4. ci-après.

La maturité de l'encours comptable à l'exception de la Grèce se répartit ainsi :

91,7 % arrivera à une maturité de moins de 1 an, 6,5 % à une maturité de moins de 2 ans et 1,8 % à une maturité de plus de 5 ans.

La répartition par catégorie comptable est la suivante : 78 % jusqu'à l'échéance et 22 % disponibles à la vente.

Il n'existe pas d'engagement sur des titres souverains inscrits en hors bilan.

1.4.4. CESSION DE TITRES D'ÉTAT GREC CLASSÉS EN ACTIFS DÉTENUS JUSQU'À MATURITÉ ET APPORT DE CEUX-CI À UN FONDS CONTRACTUEL GÉRÉ PAR GROUPAMA S.A.

Suite à la constatation de la dégradation significative de l'État grec, la banque a apporté le 8 décembre 2011 à un fonds de cantonnement créé par Groupama S.A. les titres grecs qu'elle détenait dans son portefeuille d'actifs détenus jusqu'à l'échéance, en conformité avec les dérogations prévus par IAS 39.

L'encours concerné représentait 9,3 millions d'euros de valeur nominale.

Cet apport s'est traduit par une cession des titres grecs, compte tenu d'une modification de l'exposition de la banque aux risques et avantages à l'issue de cette opération. En effet, la gestion de l'OPCVM est ouverte à d'autres actifs que ceux apportés.

La valeur de l'apport au fonds contractuel, établie sur la base d'un modèle (soit 4 606 milliers d'euros, environ 47 % du nominal) extériorise une perte de cession de 5,1 millions d'euros, comptabilisée en « Coût du risque » et une reprise de la surcote à amortir pour 0,5 million d'euros (gain) comptabilisée en produit net bancaire.

Les parts d'OPCVM en rémunération de cet apport sont classées en portefeuille d'actifs disponibles à la vente.

Afin de tenir compte des négociations en cours entre l'État grec et IIF (Institut de la Finance Internationale) et des informations disponibles avant la tenue du Conseil d'administration du 9 février 2012, une dépréciation complémentaire a été constituée à hauteur de 1,6 million d'euros, comptabilisée en « Coût du risque ».

NOTE II – PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 Note liminaire

Groupama Banque - 2^{ème} du nom - est une Société Anonyme détenue à 95,13 % directement ou indirectement par Groupama S.A., société elle-même détenue directement

ou indirectement par les Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (Caisses régionales) formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama Banque est une société de droit français dont le siège est situé 67, rue Robespierre - 93107 Montreuil-sous-Bois.

Au titre de ses activités, Groupama Banque est régie par les dispositions du Code de Commerce, du Code Monétaire et Financier, les dispositions réglementaires de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de la Banque de France. Elle est soumise au contrôle de ces instances. Ceux-ci s'exercent principalement au travers des contrôles de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Le capital social s'élève à 104 636 832 euros, composé de 6 539 802 actions, chacune de nominal 16 euros, qui se répartissent ainsi :

- Groupama S.A. => 5 466 629 actions soit 83,59 %
- Groupama Gan Vie => 713 565 actions soit 10,91 %
- SG Financial Services Holding => 318 433 actions soit 4,87 %
- Cie Générale de Participation et de Conseil => 41 170 actions soit 0,63 %
- Actions de gestion => 5 actions

2.2 Présentation générale des comptes consolidés

Les états financiers ont été validés par le Comité de direction du 6 février 2012 et arrêtés par le Conseil d'administration du 9 février 2012. Ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 23 mai 2012. Le bilan et le compte de résultat n'ont pas fait l'objet de modification ultérieurement.

Les documents de synthèse présentés sont conformes à la recommandation CNC 2009-R.04 du 2 juillet 2009 qui remplace la recommandation n° 2004-R.03 du 27 octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les chiffres présentés sont en milliers d'euros sauf mention contraire. Les méthodes de comptabilisation sont décrites dans la section : « Principes et Méthodes Comptables ».

Les nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2011 sont reprises ci-après :

- IAS 24R - « IAS 24 révisée - Informations à donner en annexe sur les parties liées » - texte publié par l'IASB en novembre 2009 ;
- IAS 32 - « Amendement relatif au classement des droits de souscription émis » - texte publié par l'IASB en octobre 2009 ;
- IFRIC 14 - « Amendement à IFRIC 14 - Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal » - texte publié par l'IASB en novembre 2009 ;
- IFRIC 19 - « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres » - texte publié par l'IASB en novembre 2009.

Ces nouvelles normes ne présentent pas d'impact sur les comptes consolidés établis par Groupama Banque.

2.3 Principes de consolidation

NOTIONS DE CONTRÔLE

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque l'entité détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle exclusif existe également lorsque l'entité détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de direction.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'entité est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Groupama Banque sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale.

Les sociétés faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le groupe ne détient pas de société ad hoc ou d'OPCVM consolidable.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. La banque ne détient pas d'OPCVM.

ENTREPRISE CONSOLIDANTE

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

ENTITÉS CONTRÔLÉES DE MANIÈRE EXCLUSIVE

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité. L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

ENTREPRISES CONTRÔLÉES DE FAIT

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50 %.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- le groupe est l'actionnaire le plus important de la société ;
- les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, qu'un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe ;
- le groupe exerce une influence notable sur la société ;
- le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société ;
- le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

Groupama Banque n'est pas concernée par ce point.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20 % ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20 % des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe. La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

2.4 - Homogénéité des principes comptables

Les comptes consolidés de Groupama Banque sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'informations financières requis pour les comptes consolidés. Les comptes consolidés sont établis suivant les méthodes de consolidation définies par le groupe Groupama et sont conformes :

- aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne ;
- et aux méthodes d'évaluation précisées dans cette section.

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre du groupe Groupama Banque sont arrêtés au 31 décembre.

2.5 - Sociétés consolidées

POURCENTAGE DE CONTRÔLE

- Groupama Banque : société mère
- Groupama Asset Management : 99,95 %
- Groupama Private Equity : 99,95 %
- Groupama Immobilier : 99,9967 %
- Groupama Épargne Salariale : 99,999 %

Ces entités sont consolidées par intégration globale.

DESRIPTIF

Groupama Banque

Statut : Établissement bancaire, Société anonyme à Conseil d'administration, Siège : 67, rue Robespierre - 93107 Montreuil-sous-Bois (France)

Activités exercées : Banque de groupe, d'entreprises et de trésorerie, gestion patrimoniale, banque des particuliers, Effectif moyen : 742 (2011), 716 (2010)

Groupama Asset Management

Statut : Société de gestion, Société anonyme à Conseil d'administration, Siège : 58, bis rue de la Boétie - 75008 Paris (France),

Activités exercées : Gestion d'actif à court, moyen et long terme sur les marchés actions et taux, Effectif moyen : 312 (2011), 287 (2010)

Groupama Fund Pickers

Entité absorbée par Groupama Asset Management le 15 avril 2011

Groupama Private Equity

Statut : Société de gestion, Société anonyme à Conseil d'administration, Siège : 148, Bd Haussmann, 75008 Paris (France),

Activité exercée : Gestion de fonds de capital investissement, Effectif moyen : 42 (2011), 41 (2010)

Groupama Immobilier

Statut : Administration de biens immobiliers, Société anonyme à Conseil d'administration, Siège : 21, Bd Malesherbes - 75008 Paris (France),

Activités exercées : Gestion d'actifs immobiliers, commercialisation, gestion des baux, travaux, Effectif moyen : 112 (2011), 125 (2010)

Groupama Épargne Salariale

Statut : Entreprise d'investissement agréée par le CECEI - Société anonyme à Conseil d'administration,

Siège : 67, rue Robespierre - 93107 Montreuil-sous-Bois (France),

Activités exercées : Activité de tenue de compte – conservation, Effectif moyen : 66 (2011), 63 (2010)

2.6 Conversion des comptes des sociétés étrangères

Le groupe ne comprend pas de société de droit étranger ou dont la comptabilité est tenue en devise « non euro ».

2.7 Événements postérieurs au 31 décembre 2011

À l'exclusion des négociations sur la dette grecque en cours à la date d'établissement de ces annexes, aucun événement significatif postérieur au 31 décembre n'est intervenu.

NOTE III – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATIONS RETENUES

La base de préparation des comptes consolidés 2011 décrite dans les notes ci-après résulte des normes et interprétations applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts avant le ou à compter du 1^{er} janvier 2010.

3.1 Normes et interprétations publiées par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010

La norme IFRS 3 a été révisée « Regroupements d'entreprises » applicable aux prises de contrôle survenues à ou après la date d'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2009. Cette norme apporte des modifications quant au traitement comptable

des prises de contrôle de filiales. Elle a été approuvée par la Commission Européenne en juin 2009. L'application étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés en 2011 ont été comptabilisés en conformité avec les principes décrits par la norme.

Les autres amendements aux normes et interprétations publiés et applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du groupe.

3.2 Normes et interprétations non appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés 2011

De manière générale, le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations applicables à compter d'un exercice postérieur au 31 décembre 2010 qu'elles soient ou non adoptées par la Commission Européenne.

UTILISATION DE JUGEMENT ET ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation et de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- les participations non consolidées ;
- les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et détenus à maturité ;

- les dépréciations des créances irrécouvrables ;
- les provisions ;
- les dépréciations des écarts d'acquisition ;
- les actifs d'impôts différés.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles IAS 16, 36, 38 et 40

Les immobilisations inscrites au bilan du groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple. Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes activables directement affectables au projet. Il en est de même des logiciels acquis et demandant un paramétrage.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements linéaires et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

L'approche par composantes n'a pas de caractère significatif.

Durée d'amortissement et mode d'amortissement :

- Agencements : de 5 à 9 ans selon la localisation – Linéaire ;
- Mobiliers de bureau : 10 ans - Linéaire ;
- Matériels de bureau et véhicules : 4 ans - Linéaire ;
- Matériels informatiques et logiciels acquis : 1 à 10 ans - Dégressif.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre de l'ensemble homogène de métiers auxquels ils sont affectés. La valeur testée est la nouvelle valeur brute comptable à la date de référence après déduction des amortissements pratiqués et dépréciations éventuellement enregistrées au 31 décembre 2003 conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 1. Les tests de valorisation opérés ont conclu à l'absence de dépréciation à enregistrer.

Test de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation, consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable, sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

Concernant le métier de l'épargne salariale, dont la contribution reste négative au groupe consolidé, la valeur de marché a été obtenue à partir du dernier plan d'affaire disponible. La sensibilité aux hypothèses de taux est retracée dans le tableau suivant à partir de la valeur de marché retenue.

	Taux d'actualisation					
	11 %	10 %	9 %	8 %	7 %	
CROISSANCE	0,5 %	-11.2	-9.2	-6.8	-3.6	0.6
	1,0 %	-10.8	-8.7	-6.1	-2.6	2.1
	1,5 %	-10.3	-8.1	-5.2	-1.4	3.9
	2,0 %	-9.8	-7.4	-4.3	0	6.1
	2,5 %	-9.3	-6.6	-3.2	1.7	8.8

Contrat de location

Conformément à la norme IAS 17, les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location simple, soit en opérations de location financière. S'agissant d'opérations de location financière, elles sont assimilées à une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

- Le groupe est bailleur

Les contrats sont analysés comme des financements. Tous les contrats comprennent une option de rachat qui est constituée par l'alimentation mensuelle d'un compte. Cette option est comptabilisée en juste valeur (valeur actuelle du flux futur). La banque n'exerce pas cette activité.

- Le groupe est preneur de contrat

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle, tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat, pour leur totalité de manière linéaire, sur la durée du contrat de location. Le groupe ne détient pas de contrat significatif.

Actifs non courants destinés à être cédés

Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente. Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Les titres sont classés dans les quatre catégories d'actifs applicables aux titres financiers définis par la norme IAS 39 :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances ;
- actifs financiers disponibles à la vente.

Aucun reclassement n'a été effectué entre les différentes catégories de titres pour l'exercice 2011.

ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Selon la norme IAS 39, ce portefeuille

comprend les titres dont le classement en actifs financiers à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction – affectation par nature, soit d'une option prise par Groupama Banque.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

La comptabilisation d'actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, quant à elle, pourra être retenue, sous réserve de répondre aux conditions définies dans la norme, dans les trois cas de figure suivants : pour des instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés, dans une optique de réduction de distorsion de traitement comptable ou dans le cas de groupes d'actifs financiers gérés dont la performance est évaluée à la juste valeur.

L'option juste valeur par résultat est généralement utilisée afin d'éviter de comptabiliser et d'évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides. Groupama Banque n'utilise pas de cette option.

La catégorie des « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations dites de transaction ;
 - les actifs financiers que le groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la juste valeur par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39.
- Le groupe n'a pas utilisé de cette option sur l'exercice.

Les titres classés dans cette catégorie sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et les variations de celle-ci sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins values de cessions réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur juste valeur, sauf pour les titres non cotés faisant l'objet d'une valorisation à partir d'un modèle et pour lesquels l'impact de l'évolution du risque de crédit est jugé non significatif si l'on tient compte également de l'évolution du risque de crédit des dettes valorisées en juste valeur sur option. En cas de risque de défaillance caractérisé, les dépréciations sont constatées en « Coût du risque ».

Les instruments financiers cotés sur un marché actif sont évalués à partir de données observées sur les marchés (courtiers, Reuters, Bloomberg...).

Les instruments financiers non cotés sur un marché actif sont évalués selon les techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables - actualisation de flux ou revenus futurs sur la base de courbes de taux.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (IAS 39)

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Au sein du groupe, cette option n'est ouverte qu'à la société mère Groupama Banque.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Des dépréciations sont constituées sur les titres dès lors qu'il existe une indication objective de l'existence d'un événement survenu postérieurement à l'acquisition du titre susceptible de générer une perte mesurable. La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'origine de la créance, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur, ainsi dépréciées, sont enregistrées en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ». Lorsque

ces modifications de valeur sont positives, traduisant une appréciation du risque, elles sont reprises en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ».

Les dépréciations sont présentées en déduction de l'actif.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut ou par désignation.

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les plus et moins values de cessions réalisées sur les titres classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont portées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », de même que les dépréciations éventuelles opérées sur les titres à revenu variable.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les dépréciations durables sont comptabilisées en « Coût du risque ».

Les charges et reprises des dépréciations durables des titres à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont portées au compte de résultat dans l'agrégat « Coût du risque ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur ou son équivalent, qui est en règle générale le montant

net décaissé à l'origine, et qui doit comprendre les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues, analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit, calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues, sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit, sont différées puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Compte tenu du caractère non significatif des montants, aucun retraitement n'est effectué à ce titre.

Actifs donnant lieu à renégociation (hors renégociation pour difficultés financières) : les actifs renégociés donnent lieu à la mise en place de nouveau dossier en lieu et place des existants. Aucune décote n'est comptabilisée.

En cas de rachat de portefeuille de prêts les actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence éventuelle, entre la valeur nominale et la valeur de rachat, donne lieu à la comptabilisation d'un compte correcteur d'actif. L'application de cette méthode de comptabilisation conditionne le bon calcul des intérêts courus.

Date et critères de comptabilisation

Les titres classés dans les quatre catégories ci-dessus sont inscrits au bilan à la date à laquelle est conclue la transaction et sont maintenus jusqu'à extinction des droits du groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

Les prêts et créances (hors titres) sont comptabilisés au bilan en date de règlement.

Dépréciation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations, égales à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ou sous forme de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

Les titres classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » ou en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » sont dépréciés, par contrepartie du compte de résultat lorsque existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe peut être reprise en compte de résultat lorsque la juste valeur du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Constitue un indice objectif de perte, une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non recouvrement pour les titres de dette.

Les parts d'OPCVM, détenues dans le cadre de l'opération de cantonnement des titres grecs, sont valorisées sur la base de la valeur liquidative du fonds. Concernant la valorisation au 31 décembre 2011, voir chapitre 1.4. « Faits marquants ».

Dépréciations sur prêts et créances, provisions sur engagements de financement et de garantie

Des dépréciations sont constituées sur les crédits dès lors qu'il existe une indication objective de l'existence d'un événement, survenu postérieurement à la mise en place du prêt, susceptible de générer une perte mesurable. La dépréciation est mesurée comme

la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur actualisée au taux d'origine de la créance, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des prêts ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Lorsque ces modifications de valeur sont positives, traduisant une amélioration ultérieure du risque, elles sont reprises dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes. Cette analyse permet d'identifier des groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement.

De telles modifications de valeurs sont enregistrées dans la rubrique « Coût du risque ».

Reclassements d'instrument actifs financiers

L'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008 permet d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « Actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « Prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés à la date de transfert (notamment actif financier non coté sur marché actif) ;
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés à la date de transfert pour chacun des deux postes.

La juste valeur à la date de reclassement devient le nouveau coût ou le nouveau coût amorti, selon le cas, de l'actif financier reclassé. Les informations sur les reclassements réalisés sont données dans la note XXVIII c d.

PASSIF (SELON IAS 37 ET 19)

Provisions

Les provisions enregistrées au passif du bilan du groupe, autres que celles relatives aux engagements clientèles, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, représentative d'avantages économiques, sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif. Le taux d'actualisation est le taux à terme sans risque (Courbe OAT). Il est constant durant toute la vie de la provision.

Opérations de pension

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances ».

Quel que soit leur classement comptable, les opérations de pension sont initialement comptabilisées à la date de règlement-livraison des opérations.

Opérations de prêts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Dérivés détenus à des fins de transaction

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, en passifs financiers

lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

La catégorie des « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » comprend :

- les passifs financiers faisant l'objet d'opérations dites de transaction ;
- les passifs financiers que le groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la juste valeur par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39.

L'option juste valeur par résultat est généralement utilisée afin d'éviter de comptabiliser et d'évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides. Voir chapitre 1.4 « Faits marquants : BMTN Zen »

Dérivés de couverture

Lors de la mise en place de la relation de couverture, il est établi une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, produit couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Conformément à cette documentation, le groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum semestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport, entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts, se situe entre 80 % et 125 %. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Aujourd'hui, seule cette faculté est utilisée.

Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est

le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle ;

- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir, à la date de leur mise en place, pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents, qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité, deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée, soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèlent et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé, lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le groupe sont qualifiés d'instruments de dettes, s'il existe

une obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission, comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Détermination de la juste valeur

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « Juste valeur par résultat » et les actifs de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Celle-ci correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

L'impact de l'évolution du risque de crédit relatif aux titres non cotés, acquis ou émis, n'est pas pris en compte si l'impact est non significatif.

Réserves consolidées

Réserves accumulées par les sociétés depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation.

Réserves de réévaluation

Résultat latent sur portefeuille « Titres disponibles à la vente » en stock, après déduction des impôts différés au taux en vigueur en France. Les résultats latents sur les titres cédés dans l'exercice comptable sont retraités dans le résultat consolidé.

COMPTE DE RÉSULTAT

Avantages liés au personnel (IAS 19)

Les avantages consentis au personnel du groupe sont classés en trois catégories :

- Avantages à court terme

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, le groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies. Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs

d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement. Le groupe n'est pas concerné par ce type d'engagement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières. Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par le groupe.

- Avantages à long terme

Il s'agit des avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de carrière, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué. En outre, l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime, considérées comme afférantes à des services passés, est comptabilisé immédiatement.

Impôts courants & impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Celle-ci définit l'impôt exigible comme « le montant des impôts sur le bénéfice payables (recupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice ». Le bénéfice imposable est le bénéfice (ou perte) d'un exercice déterminé selon les règles établies par l'administration fiscale.

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des

sociétés du groupe – le territoire français en l'espèce - sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un actif d'impôt différé est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables, dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférant aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Prêts et créances irrécouvrables passés en pertes

Les prêts et créances, dont toutes les voies de recouvrement ont été épuisées, sont constatés en perte en « Coût du risque ». Symétriquement, les provisions affectées sont reprises aussi en « Coût du risque ».

Valorisation

La détermination des justes valeurs est faite :

- à partir des cours de bourses, lorsque ceux-ci sont disponibles, fiabilisés par l'opinion du front-office et validés par le département des risques de marché ;
- de modèles internes communément admis si aucune cotation fiable n'est disponible. Une valorisation est opérée par le département des risques de marché.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des Directeurs généraux (IAS 24.16)

Sont concernés par l'information précisée ci-dessous :

- Bernard Pouy : Directeur général ;
- Christian Maujean : Directeur général délégué.

Rémunération des Directeurs généraux de Groupama Banque :

- Rémunération fixe et variable : 570 682,68 euros ;
- Prime exceptionnelle : 220,00 euros ;

- Avantages en nature : 5 462,64 euros.

Options de souscriptions ou d'achat d'action :

- Néant

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'action :

- Néant

Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme :

- Néant

Les contrats de travail des Directeurs généraux ne prévoient aucune indemnité particulière en matière de départ à la retraite.

Rémunérations allouées aux membres du Comité de direction

La rémunération allouée au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élève à 1 448 682 euros nette de toutes cotisations ou retenues.

NOTE IV - ANNEXE RISQUES

4.1 Stratégie de gestion du risque

Les activités de Groupama Banque l'exposent à l'ensemble des risques définis par le règlement CRBF n°97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement :

- **Risque de contrepartie** : risque de perte encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire ;
- **Risque de marché** : risque de perte dû aux variations de prix des produits de marché, de la volatilité et des corrélations ;
- **Risque opérationnel** : risque résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes, ou à des événements extérieurs y compris d'événements de faible probabilité d'occurrence mais à fort risque de perte. Le risque opérationnel inclut les risques de fraude interne et externe ;
- **Risque de taux** : risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors-bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ;
- **Risque de liquidité** : risque pour l'entreprise assujettie de ne pas pouvoir faire face à ses

engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché ;

- **Risque d'intermédiation sur les prestataires de service d'investissement** : risque de défaillance d'un donneur d'ordres ou d'une contrepartie à l'occasion d'une transaction sur instruments financiers dans laquelle l'entreprise assujettie apporte sa garantie de bonne fin.

De leur côté, les filiales de la banque sont essentiellement exposées aux risques opérationnels relatifs à leur activité. Groupama Asset Management, principale filiale société de gestion d'actifs, n'est pas exposée au risque de marché au sens du règlement CRBF N° 97-02.

Le positionnement de la banque au sein du groupe Groupama, sa taille et son profil de risque modéré ont conduit au choix des méthodes standards s'agissant de la mise en œuvre des accords Bâle 2.

Groupama Banque n'intervient pas sur des produits complexes. Pour les opérations de marché, la stratégie définit, d'une part, les limites mises en œuvre et contrôlées et, d'autre part, la qualité des signatures autorisées. Par ailleurs, la banque a défini et teste régulièrement son dispositif de continuité d'activité. Elle a mené une action aussi complète que possible d'identification et de cotation de ses risques opérationnels, dont elle suit également les occurrences.

Globalement, la politique de risque de Groupama Banque s'inscrit dans le cadre de son appartenance au groupe Groupama et des choix stratégiques de développement de l'entreprise, partie intégrante de la stratégie du groupe. Dans le respect de la réglementation, et notamment des titres IV et V du règlement 97-02 du 21 février 1997 modifié, le comité de direction de la banque fixe, sur proposition de la direction des risques, la politique de risque de l'établissement, notamment en matière de sélection des clients et des risques, de modalités et de règles d'octroi des crédits et de schéma délégataire.

La direction des risques procède, par ailleurs, à l'analyse et à la surveillance des risques, effectue les contrôles nécessaires et les reporting dans plusieurs comités : comité des crédits, comité des risques et des contrôles, comité ALM, taux client et risques de marché et comité de direction.

Elle préconise les ajustements de politique en fonction de son appréhension de l'ensemble

des risques de la banque et de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire.

4.2 Évaluation des fonds propres nécessaires pour couvrir le risque de crédit

Dans le cadre du Pilier 2 de Bâle II, Groupama Banque a adopté historiquement une approche d'appréhension de ses risques adaptée à son modèle d'activité (gouvernance, fixation de limites, etc.) dans le cadre de la méthode standard en ce qui concerne l'exigence en capital au titre de Bâle II. Il a été estimé, en cohérence avec les dispositions réglementaires, que les calculs réglementaires étaient ainsi une bonne estimation, voire un majorant, quant au besoin de fonds propres à mettre en face des risques de la banque, sachant que, d'une part, les organes exécutif et délibérant se sont fixés un ratio de solvabilité de 10 % minimum (repris par le CECEI dans le cadre de la fusion) et que, d'autre part, la banque adopte une politique prudente en matière de provisionnement.

L'allocation des fonds propres de la banque, basée sur la consommation réglementaire, est ainsi déterminée en fonction des perspectives de développement des activités dans le cadre de la planification stratégique opérationnelle (PSO).

Les prévisions d'encours de créances par ligne métier (hors trésorerie) sont définies dans le budget. L'application des règles de pondération du ratio de solvabilité permet d'obtenir un équivalent risque pour chaque métier, donc chaque catégorie de clientèle. La consommation de fonds propres par ligne métier est suivie mensuellement.

Après prise en compte de la consommation réglementaire prévisionnelle au titre des activités de crédit et au titre du risque opérationnel généré par l'ensemble des activités, Groupama Banque alloue une partie des fonds propres résiduels aux activités de marché qui peuvent être utilisés dans le cadre de limites (encours, sensibilité, type de contreparties et de maturité, etc.).

Les facteurs réducteurs de risques sont soit des nantissements de titres d'états européens en garantie de découvert des entreprises du groupe, soit des garanties bancaires. Groupama Banque ne pratique pas la compensation.

Conduite des stress tests

Des scénarios de crise sont simulés dans les

différentes catégories de risque : opérationnel, crédit, liquidité, taux, marché. Les résultats sont présentés en comité des risques et des contrôles pour les risques opérationnels, en comité des crédits pour les risques de crédit et en comité ALM, taux client et risques de marché pour les autres risques. L'ensemble de ces scénarios est repris dans le tableau de bord des risques synthétiques présenté au comité de direction et au comité d'audit, des risques et des rémunérations.

4.3 Risque de contrepartie

Le dispositif global de maîtrise et de gestion des risques de crédit est sous la responsabilité du service risques de contreparties, chargé de procéder à l'analyse et à la surveillance des risques, d'effectuer les contrôles nécessaires et les reportings à destination du comité des crédits et du comité de direction, et de préconiser les ajustements de règles en fonction de son appréhension des risques de contrepartie de la banque et de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire.

Dispositif de sélection des opérations

Ce dispositif, validé par le comité de direction de la banque, est décrit dans une instruction permanente « politique de risque de crédit » qui reprend par type de clientèle l'offre proposée, les modalités de sélection des clients et les règles d'octroi des crédits.

Éléments d'analyse de l'évolution des marges

La marge de la banque des particuliers donne lieu à un suivi mensuel. Le coût moyen des dépôts a augmenté de 0,09 % sur l'année pour atteindre 1,68 % en décembre 2011. En matière de crédit, le taux moyen des produits a baissé de 0,08 % sur l'exercice, soit 5,05 % en décembre 2011. La marge moyenne globale, différence entre le coût moyen des ressources et le produit moyen des concours accordés, a légèrement baissé de 3,37 % en décembre 2011.

Les marges observées en 2011 pour les crédits de la banque privée, les coopératives & entreprises et les entreprises du groupe sont respectivement de 0,66 %, 1,51 % et 0,82 %.

Définition des limites

L'octroi de crédits ou l'engagement pris vis-à-vis d'une contrepartie (caution par exemple), matérialisé par une autorisation, ne peut s'envisager qu'à l'intérieur de limites et en suivant des règles de diversification des risques.

Plusieurs types de limites sont ainsi définis :

- les limites individuelles en montant par type de contreparties : ces limites individuelles par contrepartie (ou client) s'apprécient au sens de « groupe client » (une maison mère et ses filiales seront ainsi considérées comme un seul « groupe client ») ;
- les limites de montants par type de clientèle et produits : ces limites s'apprécient en agrégeant l'ensemble des engagements sur un même type de client et pour un même type de produits (par exemple tous les engagements de bilan sur les « professionnels et entreprises » ou tous les engagements de type « hors bilan » sur les banques) ;
- les limites spécifiques pour les entités du groupe Groupama (Groupama S.A. et ses filiales, les caisses régionales et toutes leurs filiales, les OPCVM consolidés par le groupe) ;
- les limites de concentration de risque et la diversification des risques : des limites sont suivies sur la partie « corporate » ;
- les limites réglementaires des grands risques fixées à l'article 1 du règlement CRBF 93-05 modifié.

Ces limites sont révisées a minima annuellement et plus souvent si nécessaire. Elles sont examinées par le comité des crédits, soumises à la décision du comité de direction et portées à l'attention du comité d'audit, des risques et des rémunérations deux fois par an. Elles sont fixées en montant brut, c'est-à-dire sans tenir compte des garanties fournies par la contrepartie. Elles peuvent être revues à tout moment si les circonstances le justifient, principalement une modification de la stratégie de la banque définissant une nouvelle allocation des encours par type de clientèle.

L'atténuation du risque de contrepartie

La politique de risque de crédit définit, par type de crédit et par type de clientèle, la nature et le niveau des garanties à constituer, afin de réduire le risque.

Les garanties et sûretés sont prises en compte pour leur valeur économique. La capacité de

l'emprunteur devant être avant tout constituée par ses flux de revenus, ces garanties et sûretés ne sont acceptées en tant que source principale de remboursement qu'exceptionnellement. Les garants sont soumis aux mêmes exigences de solvabilité et d'analyse de risques que les débiteurs primaires.

Pour les crédits garantis, les contrats d'assurance-vie, comptes titres ou biens immobiliers font l'objet d'une valorisation a minima annuellement afin de déterminer, le cas échéant, les besoins complémentaires de couverture.

Surveillance et maîtrise des risques de crédit

Dans le cadre de la surveillance des risques de crédits, le comité des crédits, dans sa partie « suivi du risque de crédit », se réunit chaque trimestre afin :

- d'effectuer le suivi des encours, des limites, des garanties ;
- de procéder à la revue des engagements importants en procédant à une analyse approfondie a minima annuellement ;
- de prendre connaissance de l'analyse de la charge et du coût du risque trimestriel ;
- d'examiner les constats et recommandations de la direction des risques consécutifs, d'une part, aux contrôles effectués et, d'autre part, à l'analyse de la charge et du coût du risque.

Le comité des crédits, dans sa partie « suivi des engagements sensibles et des provisions », se réunit chaque trimestre afin :

- de procéder à la revue de tous les engagements sensibles ;
- d'examiner les dossiers douteux et de décider éventuellement du passage en contentieux et du niveau de provisionnement ;
- de mettre à jour périodiquement le taux de provisionnement des dossiers pour les particuliers de la banque de détail et de déterminer le montant de la provision collective.

4.4 Risque de concentration

La politique de risque de crédit de la banque définit des montants maximaux par type de clientèle.

Au 31 décembre 2011, l'engagement le plus élevé par type de clientèle est le suivant :

- Particuliers : 0,9 M€
- Banque privée : 24 M€
- Professionnels : 3,9 M€

- Entreprises : 22,7 M€
- Entreprises du groupe : 10 M€
- OPCVM : 62 M€ hors Astorg Cash*, 539 M€ sur Astorg Cash*
- Corporate : 15 M€
- Banques (hors swaps et change) : 118 M€
- États (lignes de trésorerie et pensions) : 95,4 M€.

Répartition des engagements par secteur

Au 31 décembre 2011, l'exposition sur les entreprises n'intègre que deux contreparties, dans un contexte de réduction du portefeuille, ce qui rend, de fait, la limite de diversification fixée à 20 % non applicable.

Pour les entreprises et les professionnels, aucune limite spécifique n'a été définie. Sur ces marchés, Groupama Banque est exposée principalement sur le monde agricole qui représente 49 % des expositions.

Pour les entreprises, les engagements sont concentrés principalement sur :

- les coopératives agricoles qui représentent 34 % des encours ;
- les activités immobilières ;
- les activités de services financiers.

Pour les professionnels agricoles, les principaux secteurs représentés sont les céréales et la culture de la vigne.

Dispositif de limites d'exposition par zone géographique

Pour les marchés hors trésorerie, la clientèle financée est localisée en France.

Le marché de la trésorerie est soumis à un dispositif de limites par type de contrepartie : banque, « corporate », organisme supranational ou état.

Du fait de la crise sur la dette des états souverains, un suivi strict des expositions par zone géographique a été mis en place au cours de l'exercice et fait l'objet d'une présentation dans le tableau de bord des risques de crédit, en comité des crédits et en comité d'audit, des risques et des rémunérations.

4.5 Risques de marché

Le contrôle des risques de marché produit quotidiennement un tableau de bord des

*Depuis juillet 2011, 8 entités du groupe ont mutualisé leur trésorerie. Le surplus est investi par Groupama Banque dans des parts de l'OPCVM Astorg Cash (539 M€ au 31/12/2011).

risques de marché sur des calculs indépendants du front office qui comprend les résultats, le calcul des sensibilités pour les portefeuilles concernés et la confrontation aux limites qui ont été fixées. Des stress scénarios sont aussi calculés sur les différents portefeuilles.

Au cours de l'exercice 2011, des dépassements de seuils d'observation ont été constatés sur les portefeuilles de placement. Les membres du comité de direction ont décidé de ne pas liquider les positions mais de mettre en place un suivi hebdomadaire.

Le contrôle des risques de marché s'assure quotidiennement que les positions de change en fin de journée sont inférieures à la limite fixée par le comité de direction. Il effectue tous les jours un reporting de la position de change comptable auprès des services concernés.

Au cours de l'exercice 2011, les dépassements constatés sur les positions de change ont été provoqués, en règle générale, par des opérations clientèle sur titres étrangers en instance de comptabilisation. Dans la quasi-totalité des cas, ces opérations ont été régularisées dès le lendemain.

De plus, le contrôle des risques de marché suit en journée le book de trading de change. Il s'assure qu'aucune position ne dépasse la limite de position fixée par le comité de direction et s'assure également que le portefeuille n'a plus de position en fin de journée à l'exception des devises qui bénéficient d'une limite overnight. Il n'a recensé aucun dépassement sur l'activité de trading intraday sur le change comptant en 2011.

La salle des marchés n'a pas de position sur le marché des actions. Elle n'effectue que de l'intermédiation pour le compte de la clientèle sur ce marché.

Fixation des limites

Le comité ALM, taux client et risques de marché est informé mensuellement des systèmes de mesures des risques et des résultats, de la fixation des limites et de leur respect. Il est également informé mensuellement de tout événement de nature à modifier le niveau de risques de la banque ou de toute défaillance de contrepartie.

Les limites de marché sont révisées à minima annuellement par le comité de direction et plus souvent si nécessaire.

Dépassements de limites observés au cours du dernier exercice

Le portefeuille de placement a été en dépassement du seuil d'observation fixé à 1 M€ à partir du 11 août 2011 et jusqu'à la fin de l'année 2011. Au 31 décembre 2011, la perte s'établit à -1,8 M€.

Le dépassement du seuil d'observation de -1 M€ sur le portefeuille de placement spécialisé en Floating rate note a été constaté pendant la période du 10 octobre 2011 au 18 octobre 2011. Sur cette période, le titre Dexia a fortement chuté suite à une inquiétude de défaut de la banque. L'encours sur ce titre échéance février 2012, dans ce portefeuille, est de 37M€, soit près de 23 % du portefeuille.

Les membres du comité de direction ont décidé de ne pas liquider les positions mais de mettre en place un suivi hebdomadaire.

Aucun dépassement n'a été observé sur les autres portefeuilles en 2011.

Les dépassements de position de change ont tous été liés à des décalages dans les enregistrements comptables des opérations en 2011. Ces dépassements ont tous été régularisés par les différents services.

4.6 Risque de taux d'intérêt

Conformément à l'article 29 du chapitre III - titre IV du règlement 97-02, la banque a choisi de soustraire du périmètre de mesure du risque global les opérations pour lesquelles elle procède à la mesure des risques de marché.

Les éléments du bilan, qui ne génèrent pas de risque de marché et présentent une certaine sensibilité à une variation des taux d'intérêt, sont regroupés au sein de la partie taux fixe du bilan structurel de la banque, lui-même segmenté en quatre parties principales : « banking book », investissements, fonds propres et trésorerie.

Le suivi du risque est établi sur la base de la sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN) à une translation de +200 bps de la courbe des taux, considérée comme étant une hypothèse d'évolution brutale des taux. La limite de déclenchement d'une action de couverture est fixée à +/- 20 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2011, cette limite a été atteinte et le bilan a été couvert par des swaps de taux.

Au 31 décembre 2011, la sensibilité ainsi calculée s'établit à - 2,4 millions d'euros.

Une deuxième limite sur le résultat de la banque sur 1 an glissant est suivie. Elle est fixée à +/- 5 millions d'euros, pour une translation de la courbe des taux de +100 bps. Cette sensibilité s'établit à - 1,6 million d'euros au 31 décembre 2011. Elle n'a pas été atteinte depuis sa mise en place en septembre 2011.

À noter, par ailleurs, que le comité ALM suit également mensuellement, l'impact d'une translation de -100 bps et +200 bps, et l'impact d'une pentification ou d'un aplatissement de la courbe des taux, retenus comme indicateurs complémentaires.

4.7 Risque d'intermédiation

Groupama Banque assure un service de réception transmission d'ordres pour le compte de clients dont elle assure par ailleurs la tenue de compte conservation. Ce service ne concerne que des ordres, peu nombreux, négociés sur des marchés réglementés, au comptant pour la grande majorité d'entre eux. La banque n'offre pas de service SRD.

La connaissance de ses clients, sociétés du groupe ou particuliers, et le contrôle a priori de l'existence et du maintien d'une couverture suffisante en instruments financiers et en espèces au compte de ces clients, donne à la banque une très bonne maîtrise du risque de défaillance d'un donneur d'ordres.

La sélection des contreparties et des opérations traitées fait l'objet de procédures formalisées. Toutes les opérations d'intermédiation avec les clients sont imputées sur leur compte dès leur exécution.

4.8 Risque de règlement

Le service pilotage des flux contrôle en temps réel les dénouements auprès des organismes de place sur la base des annonces qui lui sont faites par les services opérationnels (conservation titres, back-office trésorerie, moyens de paiement). La banque est en mesure d'évaluer à tout moment les ressources titres ou espèces directement mobilisables lui permettant de respecter ses engagements. Elle dispose en effet de titres mobilisables auprès de la Banque de France, lui permettant

de mettre en place des opérations de pension afin d'assurer la liquidité intraday, voire overnight.

4.9 Risque de liquidité

La politique de gestion du risque de liquidité consiste à faire en sorte que Groupama Banque soit à tout moment en mesure d'honorer ses engagements vis-à-vis de la clientèle, de satisfaire les normes prudentielles, de maintenir au niveau le plus faible le coût de son refinancement et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

La taille et la nature du bilan de la banque, avec une part significative d'instruments à court terme très liquides, ainsi que sa structure de ressources provenant de ses différentes clientèles supérieure aux crédits octroyés, l'exposent peu au risque de liquidité. Les principales sources de financement sont donc structurelles : fonds propres, comptes à vue et comptes à régimes spéciaux. La banque dispose en outre d'un gisement de titres éligibles à la Banque Centrale, qui lui permettent de se financer à court terme et a également la possibilité d'utiliser la mutualisation de la trésorerie ou de faire appel aux excédents du groupe.

En 2011, l'actif de la banque s'est très légèrement transformé avec la production de crédits immobiliers à long terme. La crise financière et la dégradation de la note de Groupama S.A. et de Groupama Banque ont diminué sa capacité d'émission de certificats de dépôts. Le ratio de liquidité est cependant bien supérieur au minimum réglementaire.

4.10 Risques opérationnels

Groupama Banque a choisi de gérer les risques opérationnels selon la méthode standard des accords de Bâle II. Sa politique de gestion des risques opérationnels s'inscrit dans le cadre de son appartenance au groupe Groupama (protection des résultats de la banque), des choix stratégiques et de maîtrise de l'ensemble de ses risques par la banque (approche globale des risques), du respect des réglementations applicables, de la prise en compte des « saines pratiques pour la gestion et la surveillance des risques » définies par le Comité de Bâle. Elle intègre par ailleurs la prise en compte du risque d'atteinte à la réputation.

Sa politique de gestion des risques opérationnels repose sur l'identification des risques inhérents à chaque activité (approche bottom-up), l'évaluation périodique de leur criticité pour la banque (cartographie des risques opérationnels et modélisation de scénarios) et une démarche de recensements des incidents avérés. Ce dispositif est complété par un dispositif de reporting et d'alertes et d'une démarche d'amélioration des dispositifs de maîtrise existants.

La politique de gestion des risques opérationnels dans son ensemble, exposée dans une instruction permanente, est régulièrement revue par le comité de direction. En 2011, l'instruction permanente a fait l'objet d'évolutions validées dans trois comités de direction. Un ensemble de procédures mis à disposition du personnel encadre la démarche de cartographie des risques, les obligations en matière de recensement et de traitement des incidents opérationnels et les règles d'élaboration et de communication des reportings.

Identification et évaluation du risque opérationnel

Privilégiant l'approche du risque par la cause (i.e. événement de risque observé), le référentiel des risques opérationnels de la banque recense les principaux risques inhérents à chaque activité. Il repose sur une analyse des processus de la banque réalisée par la direction des risques en liaison avec les responsables d'activité et les responsables des contrôles permanents et de la conformité.

Une démarche annuelle de cartographie des risques opérationnels est déployée : elle vise à évaluer et à hiérarchiser par niveau de criticité les risques significatifs identifiés dans le référentiel des risques. Les actions de maîtrise du risque qui s'imposent sont mises en place immédiatement ou après arbitrage du comité des risques et contrôles. Ces plans d'actions sont ensuite formalisés et suivis au sein d'un applicatif dédié.

Groupama Banque est exposée à plusieurs types de risques opérationnels dont les principaux sont les suivants :

- risques liés à l'exercice de son cœur de métier : les erreurs d'exécution constituent à ce jour en volume la principale cause de risques opérationnels ;
- risques liés à son modèle d'organisation : la banque externalise une partie de ses

activités cœur de métier, s'exposant ainsi aux risques de non continuité d'activité et de non-conformité des prestations fournies ;

- risques liés à son modèle de distribution : en 2011, le risque de fraude externe est en légère progression (en fréquence de tentatives ou incidents avérés).

Dispositif de collecte des incidents

Un processus de collecte des incidents opérationnels subis par la banque est en place : il vise à recenser, au fil de l'eau et sous un format homogène, l'ensemble des incidents opérationnels de la banque. La déclaration des incidents est effectuée par l'ensemble des collaborateurs de l'établissement. Les incidents opérationnels sont recensés dès leur détection, qu'ils aient ou non un impact financier (pas de seuil minimum de déclaration).

Programme d'assurance

Groupama Banque a mis en place un programme d'assurance validé par le comité de direction. Ce programme prend en compte les standards de la place en matière de couverture responsabilité civile professionnelle, responsabilité civile d'exploitation, responsabilité civile professionnelle pour l'activité de courtage d'assurance, « globale de banque », « perte d'activité bancaire » et risques majeurs pour les cartes bancaires.

Plan de continuité des activités

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est organisé autour de plusieurs dispositifs, notamment :

- la mise en œuvre d'une cellule de crise ;
- le back-up des systèmes informatiques ;
- la mise à disposition d'un site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour régulière et les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs plusieurs fois par an.

NOTE V - a - INFORMATION SECTORIELLE : ACTIF

Le groupe présente trois pôles distincts : l'activité de banque avec Groupama Banque, l'activité de gestion de capitaux avec Groupama Asset Management, Groupama Private Equity et Groupama Épargne Salariale, et la gestion immobilière avec Groupama Immobilier.

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2011				31.12.2010			
	Activité Bancaire	Gestion de fonds	Gestion Immobilière	TOTAL CONSOLIDATION	Activité Bancaire	Gestion de fonds	Gestion Immobilière	TOTAL CONSOLIDATION
Caisse, Banques Centrales	40 058			40 058	46 011			46 011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	419 823	59 791	480	480 094	1 297 375	64 037	230	1 361 642
Actifs financiers disponibles à la vente	895 275	2 077		897 352	222 973	2 077		225 050
Prêts et créances sur les établissements de crédit	131 254	733	26	132 013	279 551	10 611	18	290 180
Prêts et créances sur la clientèle	1 377 965			1 377 965	1 204 111			1 204 111
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 179			3 179				
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	372 043			372 043	301 300			301 300
Actifs d'impôts courants		38		38		38		38
Actifs d'impôts différés	11 561	1 344	296	13 201	12 490	1 441	298	14 229
Comptes de régularisation et actifs divers	67 925	28 058	1 658	97 641	60 751	52 385	1 415	114 551
Immobilisations corporelles	4 580	3 952	409	8 941	5 692	6 561	617	12 870
Immobilisations incorporelles	3 559	10 992	110	14 661	4 598	9 140	93	13 831
Écarts d'acquisition	7 612	31 326	16 629	55 567	7 612	31 326	16 629	55 567
TOTAL	3 334 834	138 311	19 608	3 492 753	3 442 464	177 616	19 300	3 639 380

NOTE V - b - INFORMATION SECTORIELLE : PASSIF

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2011			TOTAL CONSOLIDATION	31.12.2010			TOTAL CONSOLIDATION
	Activité Bancaire	Gestion de fonds	Gestion Immobilière		Activité Bancaire	Gestion de fonds	Gestion Immobilière	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	123 772			123 772	1 028 272			1 028 272
Instruments dérivés de couverture	3 179			3 179				
Dettes envers les établissements de crédit	428 407	23		428 430	43 659	4 250		47 909
Dettes sur la clientèle	2 429 681	6 976		2 436 657	1 976 019	15 543		1 991 562
Dettes représentées par un titre	3 695			3 695	5 200			5 200
Passifs d'impôts courants	3 143	2 546	1 039	6 728	58	1 374	1 109	2 541
Comptes de régularisation et passifs divers	-9 265	109 901	15 728	116 364	42 730	131 013	14 603	188 346
Provisions	21 452	1 945	1 100	24 497	13 517	1 222	683	15 422
Dettes subordonnées	27 444			27 444	27 444			27 444
Capitaux propres	303 326	16 920	1 741	321 987	305 565	24 214	2 905	332 684
• Capitaux propres part du groupe	303 326	16 889	1 741	321 956	305 565	24 180	2 905	332 650
Capital et réserves liées	242 244			242 244	242 244			242 244
Réserves consolidées	87 556	-3 213	-2 369	81 974	86 612	-2 326	-2 474	81 812
Gains et pertes latents ou différés	-3 388			-3 388	-1 509			-1 509
Résultats de l'exercice	-23 086	20 103	4 110	1 127	-21 782	26 506	5 379	10 103
• Intérêts minoritaires		31		31		34		34
TOTAL	3 334 834	138 311	19 608	3 492 753	3 442 464	177 616	19 300	3 639 380

NOTE V - c - INFORMATION SECTORIELLE : COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31.12.2011				31.12.2010			
	Activité Bancaire	Gestion de fonds	Gestion Immobilière	TOTAL CONSO-LIDATION	Activité Bancaire	Gestion de fonds	Gestion Immobilière	TOTAL CONSO-LIDATION
Intérêts et Produits assimilés	89 399	136		89 535	69 318	59		69 377
Intérêts et Charges assimilés	-45 754	-1		-45 755	-25 911	-3		-25 914
Commissions - produits	75 876	180 821		256 697	80 396	187 432		267 828
Commissions - charges	-25 771	-41 614		-67 385	-29 380	-46 670		-76 050
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur	12 726	160		12 886	116	426		542
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	28	585		613	-61	44		-17
Produits des autres activités	224	5 380	25 039	30 643	705	3 001	28 158	31 864
Charges des autres activités	-8 917	-1 122	-6	-10 045	-8 984	-384	-12	-9 380
PRODUIT NET BANCAIRE	97 811	144 345	25 033	267 189	86 199	143 905	28 146	258 250
Charges générales d'exploitation	-108 650	-110 981	-18 558	-238 189	-105 194	-99 967	-19 586	-224 747
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 588	-3 256	-307	-6 151	-3 303	-3 804	-401	-7 508
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-13 427	30 108	6 168	22 849	-22 298	40 134	8 159	25 995
Coût du risque	-2 935	103	-5	-2 837	-598	64		-534
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-16 362	30 211	6 163	20 012	-22 896	40 198	8 159	25 461
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence								
Gains ou Pertes nets sur Autres Actifs	-5 179		-10	-5 189	-125		-30	-155
Variations de valeur des écarts d'acquisition					-5 671			-5 671
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-21 541	30 211	6 153	14 823	-28 692	40 198	8 129	19 635
Impôts sur les bénéfices	-1 545	-10 098	-2 043	-13 686	6 910	-13 679	-2 750	-9 519
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession								
RÉSULTAT NET	-23 086	20 113	4 110	1 137	-21 782	26 519	5 379	10 116
Résultat hors groupe		-10		-10		-14		-14
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	-23 086	20 103	4 110	1 127	-21 782	26 505	5 379	10 102

NOTE VI - INFORMATIONS SECTORIELLES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les entités du groupe sont implantées essentiellement en France métropolitaine. Seule Groupama Asset management détient une filiale, ainsi qu'une succursale, en Italie.

Les actifs et les passifs sont tous d'origine « zone UE » qui comprend tous les pays de l'Union européenne, il en est de même pour les éléments du compte de résultat. C'est à ce titre qu'il n'est pas présenté d'information détaillée.

NOTE VII - EXPOSITION NETTE SUR MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'exposition nette sur les monnaies étrangères est déterminée à partir des comptes de position de change. Elle est exprimée en milliers d'euros et sur la base des encours de devises contrevalorisés au cours de clôture. Le poste « autres » correspond au cumul des autres devises. Le total exprime, en Euro, l'exposition nette.

(en milliers d'euros)

	31.12.2011
USD	-36
JPY	
CHF	
GBP	3
Autres	-33
TOTAL	-66

(en milliers d'euros)

	31.12.2010
USD	-33
JPY	-3
CHF	-8
GBP	
Autres	123
TOTAL	79

NOTE VIII - EXPOSITION PAR FAMILLE DE CONTREPARTIE

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2011				Total
	États	Interbancaire	Clientèle financière	Clientèle non financière	
Caisse, Banques Centrales		40 058			40 058
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		404 858		75 236	480 094
Instruments dérivés de couverture					
Actifs financiers disponibles à la vente	59 142	801 340		36 870	897 352
Prêts & créances sur les établissements de crédit		132 013			132 013
Prêts & créances sur la clientèle				1 377 965	1 377 965
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	169 548	202 495			372 043

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2010				Total
	États	Interbancaire	Clientèle financière	Clientèle non financière	
Caisse, Banques Centrales		46 011			46 011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	232 747	655 089	320 083	153 723	1 361 642
Instruments dérivés de couverture					
Actifs financiers disponibles à la vente	78 322	113 589	21 751	11 388	225 050
Prêts & créances sur les établissements de crédit		290 180			290 180
Prêts & créances sur la clientèle	281		54 298	1 149 532	1 204 111
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	66 931		71 943	162 426	301 300

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2011				Total
	États	Interbancaire	Clientèle financière	Clientèle non financière	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		123 772			123 772
Dettes envers les établissements de crédit	390 502	37 928			428 430
Dettes envers la clientèle				2 436 657	2 436 657
Dettes représentées par un titre		3 695			3 695

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2010				Total
	États	Interbancaire	Clientèle financière	Clientèle non financière	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	56 769	92 281	842 765	36 457	1 028 272
Dettes envers les établissements de crédit		47 909			47 909
Dettes envers la clientèle	123		527 144	1 464 295	1 991 562
Dettes représentées par un titre	1 713			3 487	5 200

NOTE IX - DURÉES RESTANT À COURIR

Les durées restant à courir sont calculées à partir des dates d'échéance finales contractuelles, échéance par échéance pour les opérations amortissables. Pour les crédits «roll over», l'occurrence des renouvellements

ne pouvant être préjugée, les dates de renouvellement sont considérées comme date d'échéance finale.

La colonne «liquidité» comprend les comptes courants tant de la clientèle que des

correspondants (Lori / Nostri).

Les créances rattachées ont été isolées dans une colonne spécifique et les éléments dont l'échéance n'est pas déterminable sont isolés dans la colonne «autres».

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2011							
	Total	Liquidité	<= 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	Autres	Créances rattachées
Caisse, Banques Centrales	40 058	40 058						
Actifs financiers à la juste valeur	480 094	223 693	50 413	205 720			268	
Instruments dérivés de couverture								
Actifs financiers disponibles à la vente	897 352	540 958	71 422	126 609	151 232	166	2 082	4 883
Prêts et créances sur les établissements de crédit	132 013	130 300				1 684		29
Prêts et créances sur la clientèle	1 377 965	160 716	61 740	259 314	543 325	333 405	16 254	3 211
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	372 043	35 231	94 470	163 851	59 983	14 656		3 852
Comptes de régularisation et actifs divers	97 641	69 106	26 608	1 879			48	

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2010							
	Total	Liquidité	<= 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	Autres	Créances rattachées
Caisse, Banques Centrales	46 011	46 011						
Actifs financiers à la juste valeur	1 361 642	497 361	249 401	614 624			256	
Instruments dérivés de couverture								
Actifs financiers disponibles à la vente	225 050	75	40	22 583	188 185		11 261	2 906
Prêts et créances sur les établissements de crédit	290 180	288 604		404			1 149	23
Prêts et créances sur la clientèle	1 204 111	164 742	52 043	227 656	528 025	215 385	13 605	2 655
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	301 300		45 296	66 257	163 796	24 173		1 778
Comptes de régularisation et actifs divers	114 551	91 669	20 236	2 183	200	22	241	

COMPTES CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2011

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2011							Dettes rattachées
	Total	Liquidité	<= 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	Autres	
Banques Centrales								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	123 772	16 950	25 079	35 904	- 1 240	46 756		323
Instruments dérivés de couverture	3 179					3 179		
Dettes envers les établissements de crédit	428 430	212 488	150 000	40 000		25 380		562
Dettes envers la clientèle	2 436 657	2 432 770	196	1 159	2 100	217		215
Comptes de régularisation et passifs divers	116 364	102 543	2 072	11 749				

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2010							Dettes rattachées
	Total	Liquidité	<= 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	Autres	
Banques Centrales								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 028 272	253 356	474 070	296 504		2 771		1 571
Instruments dérivés de couverture								
Dettes envers les établissements de crédit	47 909	21 373				26 475		61
Dettes envers la clientèle	1 991 562	1 885 552	101 872	1 678	2 142	90		228
Comptes de régularisation et passifs divers	188 346	169 050	5 045	14 001	250			

NOTE X - a - PORTEFEUILLE PAR TYPE DE PRODUIT & TYPE DE TAUX 2011

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2011														
	Actifs financiers à la juste valeur par compte de résultat			Actifs financiers disponibles à la vente			Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			Prêts et créances sur les établissements de crédit			Prêts et créances sur la clientèle		
	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total
Prêts auprès des établissements de crédit											132 013	132 013			
Prêts auprès de la clientèle													1 116 603	245 108	1 361 711
Obligations	90 037	329 786	419 823	190 347	162 816	353 163	253 845	118 198	372 043						
Titres de créances négociables															
Titres reçus en pension livrée															
Actions et OPCVM	480	59 791	60 271	545 795		545 795									
Dérivés															
Douteux															38 284
Dépréciation						-1 606									-22 030
TOTAL	90 517	389 577	480 094	190 347	708 611	897 352	253 845	118 198	372 043	132 013	132 013	1 116 603	245 108	1 377 965	

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2011											
	Passifs financiers à la juste valeur par compte de résultat			Dettes envers les établissements de crédit			Dettes envers la clientèle			Dettes représentées par un titre		
	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	47 350	28 212	75 562	415 942	12 488	428 430						
Emprunts auprès de la clientèle							746 353	1 466 624	2 212 977			
Titres vendus à découvert												
Dérivés			1 454									
Titres donnés en pension livrée								223 680	223 680			
Émission de titres de créances négociables		46 756	46 756							3 695		3 695
TOTAL	47 350	74 968	123 772	415 942	12 488	428 430	746 353	1 690 304	2 436 657	3 695		3 695

NOTE X - b - PORTEFEUILLE PAR TYPE DE PRODUIT & TYPE DE TAUX 2010

31.12.2010																
ACTIF	Actifs financiers à la juste valeur par compte de résultat			Actifs financiers disponibles à la vente			Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			Prêts et créances sur les établissements de crédit			Prêts et créances sur la clientèle			
	(en milliers d'euros)	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total
Prêts auprès des établissements de crédit											17 402	272 778	290 180			
Prêts auprès de la clientèle														976 444	214 062	1 190 506
Obligations	358 554		358 554	139 936	73 616	213 552	82 814	218 486	301 300							
Titres de créances négociables	667 485	271 336	938 821													
Titres reçus en pension livrée																
Actions et OPCVM	230	64 037	64 267		11 498	11 498										
Dérivés																
Douteux																41 299
Dépréciation																-27 694
TOTAL	1 026 269	335 373	1 361 642	139 936	85 114	225 050	82 814	218 486	301 300	17 402	272 778	290 180	976 444	214 062	1 204 111	

31.12.2010													
PASSIF	Passifs financiers à la juste valeur par compte de résultat			Dettes envers les établissements de crédit			Dettes envers la clientèle			Dettes représentées par un titre			
	(en milliers d'euros)	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total	Tx fixe	Tx variable / révisable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit					26 536	21 373	47 909						
Emprunts auprès de la clientèle								728 672	806 487	1 535 159			
Titres vendus à découvert													
Dérivés													
Titres donnés en pension livrée									456 403	456 403			
Émission de titres de créances négociables	246 710	781 562	1 028 272								5 200		5 200
TOTAL	246 710	781 562	1 028 272	26 536	21 373	47 909	728 672	1 262 890	1 991 562	5 200	5 200		5 200

NOTE XI - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

S'agissant des prêts, créances et emprunts interbancaires, compte tenu de leurs échéances inférieures à un an, il est considéré que le solde du compte vaut juste valeur.

Les prêts et créances à la clientèle n'ont pas fait l'objet d'un calcul à la juste valeur, l'impact potentiel étant jugé non matériel compte tenu de la nature des crédits et de leur maturité.

La juste valeur des actifs détenus jusqu'à l'échéance a été déterminée à partir des cotations du marché pour le portefeuille d'obligations bancaires à taux révisable.

JUSTE VALEUR (en milliers d'euros)	31.12.2011		31.12.2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIF				
Caisse, Banques Centrales	40 058	40 058	46 011	46 011
Prêts & créances sur les établissements de crédit	132 013	132 013	290 180	290 180
Prêts & créances sur la clientèle	1 377 965	1 377 965	1 204 111	1 204 111
Actifs jusqu'à l'échéance	372 043	369 883	301 300	293 872
PASSIF				
Dettes envers les établissements de crédit	428 430	428 430	47 909	47 909
Dettes sur la clientèle	2 436 657	2 436 657	1 991 562	1 991 562
Dettes représentées par un titre	3 695	3 695	5 200	5 200

NOTE XII - ENCOURS DÉPRÉCIÉS ET ENCOURS SAINS

Les encours dont la solvabilité semble compromise sont isolés dans la colonne « valeur brute » des encours dépréciés. Les dépréciations correspondent à la différence entre la valeur actuelle des flux attendus et la créance. La valeur actuelle des flux est calculée sur la base

des dates espérées de rentrée des fonds et du taux d'intérêt effectif. Il est rappelé qu'au regard de la politique de commissionnement très peu significative, le taux d'intérêt effectif est égal au taux du dossier.

ENCOURS DÉPRÉCIÉS ET ENCOURS SAINS (en milliers d'euros)	31.12.2011				
	Encours sains (1)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette (2)	Total (1) + (2)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	132 013				132 013
Prêts et créances sur la clientèle	1 361 711	38 284	-22 030	16 254	1 377 965
Actifs financiers disponibles à la vente	894 369	4 590	-1 607	2 983	897 352
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	372 043				372 043
Comptes de régularisation et actifs divers	97 598	673	-630	43	97 641
Actifs non courants destinés à être cédés					

ENCOURS DÉPRÉCIÉS ET ENCOURS SAINS (en milliers d'euros)	31.12.2010				
	Encours sains (1)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette (2)	Total (1) + (2)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	290 180				290 180
Prêts et créances sur la clientèle	1 190 506	41 299	-27 694	13 605	1 204 111
Actifs financiers disponibles à la vente	225 038	24	-12	12	225 050
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	301 300				301 300
Comptes de régularisation et actifs divers	114 551	546	-546		114 551

NOTE XIII - a - DÉPRÉCIATIONS : MOUVEMENTS DE L'EXERCICE 2011

31.12.2011 (en milliers d'euros)	31.12.2010	Dotations		Autres	Reprises		31.12.2011
		par coût du risque	par PNB		par coût du risque	par PNB	
Prêts & créances émis sur les établissements de crédit							
Prêts & créances émis sur la clientèle	27 694	18 129	486		24 279		22 030
OPCVM		1 606					1 606
Comptes de régularisation et actifs divers	546			84			630
TOTAL	28 240	19 735	486	84	24 279		24 266

31.12.2011 (en milliers d'euros)	Pertes			Récupération sur créances amorties
	couvertes par provision	non couvertes par provision	Total	
Prêts & créances émis sur la clientèle	11 990	823	12 813	13 479
TOTAL	11 990	823	12 813	13 479

NOTE XIII - b - DÉPRÉCIATIONS : MOUVEMENTS DE L'EXERCICE 2010

31.12.2010 (en milliers d'euros)	31.12.2009	Dotations		Autres (*)	Reprises		31.12.2010
		par coût du risque	par PNB		par coût du risque	par PNB	
Prêts & créances émis sur les établissements de crédit							
Prêts & créances émis sur la clientèle	20 266	6 047		8 494	7 113		27 694
Comptes de régularisation et actifs divers	546						546
TOTAL	20 812	6 047		8 494	7 113		28 240

(*) Apport Compagnie Générale de Garantie.

31.12.2010 (en milliers d'euros)	Pertes			Récupération sur créances amorties
	couvertes par provision	non couvertes par provision	Total	
Prêts & créances émis sur la clientèle	1 788	58	1 846	7
TOTAL	1 788	58	1 846	7

NOTE XIV - DÉBITEURS DIVERS

DÉBITEURS DIVERS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Comptes de régularisation - comptes d'opérations sur titres	15 338	11 525
Créances douteuses sur autres débiteurs divers	673	546
Provisions sur créances douteuses sur autres débiteurs divers	-630	-546
SOUS-TOTAL NET CRÉANCES DOUTEUSES AUTRES DÉBITEURS DIVERS	15 381	11 525
Autres État & Collectivités publiques	2 816	3 048
Débiteurs liés aux fonctions personnels et organismes sociaux	78	1 418
Débiteurs divers	35 968	28 851
SOUS-TOTAL NET DES DÉBITEURS DIVERS	38 862	33 317
Autres comptes de régularisation	43 398	69 709
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	97 641	114 551

NOTE XV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux logiciels exploités par le groupe. Le groupe n'a pas créé de logiciel.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers d'euros)	31.12.2011		31.12.2010	
	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles
VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE	40 931	56 557	38 904	50 698
Acquisition et création	316	4 842		4 140
Cessions		-7 051		-1 042
Écart de conversion			2 027	2 761
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE	41 247	54 348	40 931	56 557
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À L'OUVERTURE	-38 344	-45 313	-38 340	-39 558
Augmentation	-4	-3 997	-4	-4 297
Diminution		6 724		575
Écart de conversion				-2 033
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE	-38 348	-42 586	-38 344	-45 313
DÉPRÉCIATION DURABLE CUMULÉE À L'OUVERTURE				
Dépréciation durable comptabilisée				
Dépréciation durable reprise				
Écart de conversion				
DÉPRÉCIATION DURABLE À LA CLÔTURE				
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-38 348	-42 586	-38 344	-45 313
TOTAL VALEUR NETTE COMPTABLE	2 899	11 762	2 587	11 244

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
	Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles
VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE	27 006	27 624
Acquisitions	243	2 621
Cessions	-5 507	-3 688
Variation de périmètre		449
Écart de conversion		
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE	21 742	27 006
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À L'OUVERTURE	-14 136	-14 067
Augmentation	-2 150	-3 207
Diminution	3 485	3 341
Variation de périmètre		-203
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE	-12 801	-14 136
DÉPRÉCIATION DURABLE CUMULÉE À L'OUVERTURE		
Dépréciation durable comptabilisée		
Dépréciation durable reprise		
Variation de périmètre		
DÉPRÉCIATION DURABLE CUMULÉE À LA CLÔTURE		
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-12 801	-14 136
TOTAL VALEUR NETTE COMPTABLE	8 941	12 870

NOTE XVI - ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre de l'ensemble homogène de métiers auxquels ils sont affectés tant au 1^{er} janvier 2011, qu'au 31 décembre

2011. La valeur testée est la nouvelle valeur brute comptable à la date de référence, après déduction des amortissements pratiqués et dépréciations éventuellement enregistrées au

31 décembre 2003, conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 1. Les tests de valorisation opérés ont conclu à l'absence de dépréciation à enregistrer.

ÉCART D'ACQUISITION (en milliers d'euros)	Mouvements			31.12.2011
	31.12.2010	Acquisitions	Cessions	
Groupama Asset Management	16 835			16 835
Groupama Private Equity	3 604			3 604
Groupama Banque	7 612			7 612
Groupama Épargne Salariale	10 887			10 887
Groupama Immobilier	16 629			16 629
TOTAL	55 567			55 567

NOTE XVII - CRÉDITEURS DIVERS

CRÉDITEURS DIVERS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Autres comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 160	14 483
Créditeurs liés aux fonctions personnels et organismes sociaux	31 287	34 779
Créditeurs divers	16 183	26 452
Autres comptes de régularisation	61 734	112 632
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	116 364	188 346

NOTE XVIII - DETTES SUBORDONNÉES

31.12.2011		Durée				
DETTES SUBORDONNÉES (en milliers d'euros)	Taux	Devises	< 3 mois	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
	Variable	euros				27 444

31.12.2010		Durée				
DETTES SUBORDONNÉES (en milliers d'euros)	Taux	Devises	< 3 mois	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
	Variable	euros				27 444

NOTE XIX - DÉTAIL DES PROVISIONS

Les provisions correspondent aux risques de décaissements résultant des direx d'expert. Celles liées aux risques de contrepartie sont comptabilisées après prise en compte de l'effet temps. Ce dernier résulte d'un calcul de valeur

actuelle sur la base de la date prévisionnelle de décaissement des fonds et du taux «à terme» à date de calcul initial. Pour chaque dossier, ce taux est fixé une fois pour toute. L'effet temps est comptabilisé en flux d'intérêt, dans le PNB.

Les dotations ou reprises impactent les capitaux propres pour les instruments financiers comptabilisés en actifs disponibles à la vente et pour les autres, le coût du risque en compte de résultat.

DÉTAIL PROVISIONS (en milliers d'euros)	31.12.2010	Dotations		Reprises		Autres	31.12.2011
		par coût du risque	par PNB	par coût du risque	par PNB		
Provisions pour risques de contrepartie	9 241	13 075	217	-5 217			17 316
TOTAL	9 241	13 075	217	-5 217			17 316

DÉTAIL PROVISIONS (en milliers d'euros)	31.12.2010	Dotations		Reprises		Autres	31.12.2011
		par résultat	par capitaux propres	par résultat	par capitaux propres		
Provisions pour charges de retraite et Médaille du travail	4 840	388		-26			5 202
Autres	1 341	1 247		-609			1 979
TOTAL	6 181	1 635		-635			7 181

TOTAL	15 422	14 710	217	-5 852			24 497
--------------	---------------	---------------	------------	---------------	--	--	---------------

NOTE XX - a - RÉSERVE DE RÉÉVALUATION

Cette annexe comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan.

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Situation au 31 décembre N - 1	-1 509	195
Variation des +/- values latentes sur actifs disponibles à la vente	-2 873	-2 597
Variation de périmètre		
Variation de l'impôt différé	994	893
Différence de change		
Situation au 31 décembre N	-3 388	-1 509

NOTE XX - b - RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Actifs disponibles à la vente		
Instruments dérivés de couverture	- 2 873	- 2 597
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe, hors entités mises en équivalence	- 2 873	- 2 597
Quote-part gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		
Résultat net part du groupe	- 2 873	- 2 597
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 2 873	- 2 597

(1) La quote-part gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités «mises en équivalence» est incluse dans les réserves consolidées de l'entité.

NOTE XXI - a - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊT

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊT (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Sur opération avec les établissements de crédit	8 977	53 278
Sur opération avec la clientèle	58 624	3 920
Sur actifs financiers disponibles à la vente	11 254	7 868
Sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	10 680	
Sur instruments de couverture		
Sur autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS D'INTÉRÊT	89 535	65 066
Sur opération avec les établissements de crédit	- 5 867	- 4 008
Sur opération avec la clientèle	- 37 527	- 21 237
Sur actifs financiers disponibles à la vente		
Sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance		
Sur instruments de couverture		
Sur dettes subordonnées	- 633	- 472
Sur autres intérêts et charges assimilables	- 1 728	- 197
CHARGES D'INTÉRÊT	- 45 755	- 25 914

NOTE XXI - b - GAINS ET PERTES SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Revenus nets des instruments à la juste valeur par résultat	- 10 323	- 9 341
+/- values latentes ou réalisées sur instruments financiers à la juste valeur par résultat par nature	23 230	9 831
+/- values latentes ou réalisées sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	- 21	52
Gains ou pertes nets sur opérations de couverture		
TOTAL	12 886	542

NOTE XXI - c - GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Revenus nets des actifs financiers disponibles à la vente	589	49
+/- values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	24	- 66
+/- values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances		
Gains ou pertes nets sur opérations de couverture		
TOTAL	613	- 17

NOTE XXI - d - COMMISSIONS

COMMISSIONS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
CHARGES		
Sur opérations avec les établissements de crédit	-74	-138
Sur opérations avec la clientèle	-211	-400
Sur instruments financiers à terme	-4	-8
Sur autres engagements reçus - garantie financière	-43	-28
Sur opérations sur titres	-16 984	-19 635
Autres (dont commissions de gestion des OPCVM)	-50 069	-55 841
TOTAL	- 67 385	- 76 050
PRODUITS		
Sur opérations avec la clientèle	8 382	20 051
Sur opérations sur titres	11 718	13 351
Sur opérations de change	203	82
Sur engagements de garantie	839	308
Sur instruments financiers à terme	-27	532
Sur activité d'assistance & de conseil	1 942	7 269
Autres (dont commissions de gestion des OPCVM) (1)	233 640	226 235
TOTAL	256 697	267 828

(1) Dont compte de liaison.

NOTE XXII - a - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

VENTILATION PAR RUBRIQUE : ANNEXES DES CHARGES DE PERSONNEL (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Salaires et traitements	- 75 316	- 71 228
Charges de retraite	- 6 605	- 6 852
Autres charges sociales	- 33 018	- 30 399
Taxe sur les salaires	- 3 316	- 3 216
Intéressement des salariés	- 4 469	- 3 757
Participation des salariés	- 2 943	- 3 999
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	- 125 667	- 119 451
Impôts et taxes (hors IS)	- 8 418	- 8 218
Services extérieurs (*)	- 104 091	- 96 907
TOTAL AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	- 112 509	- 105 125
Dotations aux provisions sur autres frais administratifs	- 41	- 9
Dotations aux provisions sur frais de personnel	- 1 359	- 1 554
Reprises de provisions sur autres frais administratifs	883	659
Refacturation de services extérieurs	349	704
Refacturation de frais de personnel	155	29
TOTAL AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	- 13	- 171
TOTAL	- 238 189	- 224 747

(*) Les honoraires versés aux commissaires aux comptes s'élevaient à 2 067 milliers d'euros TTC se répartissant entre mission d'audit pour 1 835 milliers d'euros et pour 232 milliers d'euros pour les autres missions.

NOTE XXII - b - COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE	31.12.2011	31.12.2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DÉPRÉCIATIONS	- 32 832	- 6 014
Actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à échéance à revenu fixe	- 1 606	
Prêts et créances	- 18 129	- 5 512
Autres actifs	- 48	
Engagements par signature et autres risques	- 13 049	- 502
REPRISES DE PROVISIONS ET DE DÉPRÉCIATIONS	29 329	7 278
Actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à échéance à revenu fixe		
Prêts et créances	24 279	7 114
Autres actifs	141	
Engagements par signature	4 909	164
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	666	- 1 798
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 823	- 58
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables dépréciés	- 11 990	- 1 788
Récupérations sur prêts et créances amortis	13 479	48
COÛT DU RISQUE	- 2 837	- 534

NOTE XXIII - PREUVE DE LA CHARGE D'IMPÔT

PREUVE DE LA CHARGE D'IMPÔT (en milliers d'euros)	MONTANT 31.12.2011			MONTANT 31.12.2010		
	Bases	Taux en %	Impôt	Bases	Taux en %	Impôt
Résultat consolidé avant impôt	14 823			19 635		
Taux d'IS de droit commun		34,43			34,43	
Impôt théorique			5 104			6 760
Différences permanentes	3 597	34,43	1 238	6 307	34,43	2 172
Imputation des déficits antérieurs	6 751	34,43	2 324	- 5 671	100	- 5 671
Actifs nets constatés sur résultat bénéficiaire futur		34,43			34,43	
Actifs nets non constatés sur différences temporaires						
Déficits de l'exercice non activés :						
- court terme	18 614	34,43	6 409	20 239	34,43	6 968
- long terme						
Désactivation des déficits antérieurs						
Différence de taux sur déficits à long terme	- 2 366	34,43	- 815			
Contributions additionnelles	- 64	100	-64	-93	100	- 93
Différence de taux sur sociétés étrangères						
Régularisation IS sur exercice antérieur		100			100	
Impôt forfaitaire						
Carry-back						
Divers	- 511	100	- 511	- 617	100	- 617
CHARGES D'IS	40 844		13 686	39 800		9 519

VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT (en milliers d'euros)	Résultat 2011	Résultat 2010
Impôts courants	- 11 732	- 15 963
Impôts différés	- 1 954	6 444
TOTAL	- 13 686	- 9 519

NOTE XXIV - INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL

Les calculs ayant trait aux engagements vis-à-vis du personnel sont sous-traités au Département des Assurances Collectives de Groupama et ce, afin d'assurer une homogénéité des hypothèses

financières et des méthodes de calcul avec ce dernier.

Conformément aux IFRS, les écarts actuariels ont été comptabilisés en capitaux propres.

Cette méthode est elle aussi homogène avec les méthodes du groupe Groupama.

Le groupe n'a pas de régime à prestations définies.

I. Évolution de l'engagement net de retraite et obligations similaires (en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		TOTAL	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
DETTES ACTUARIELLES À L'OUVERTURE	4 097	2 601	2 457	1 479	6 554	4 080
Coût des services rendus	392	239	386	253	778	492
Prestations payées	-49	-105	-90	-83	-139	-188
Intérêts sur la dette actuarielle	163	146	82	42	245	188
Pertes gains actuariels (écart d'expérience)	-167	364	-253	528	-420	892
Pertes gains actuariels (écart d'hypothèse)	-36	695	-186	238	-222	933
Modification de régimes						
Effet des variations de taux de change						
Autres	36	157	37		73	157
DETTES ACTUARIELLES À LA CLÔTURE (A)	4 436	4 097	2 433	2 457	6 869	6 554
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE À L'OUVERTURE	1 506	1 392			1 506	1 392
Rendement des actifs de couverture	55	40			55	40
Prestations payées						
Cotisations reçues	171	70			171	70
Pertes gains actuariels						
Effet des variations de taux de change						
Autres (chargements...)	5	4			5	4
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE À LA CLÔTURE (B)	1 737	1 506			1 737	1 506
DETTES ACTUARIELLES NETTES À LA CLÔTURE (A)-(B)	2 699	2 591	2 433	2 457	5 132	5 048

COMPTES CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2011

II - RÉCONCILIATION AVEC LE BILAN	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages		TOTAL	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES À L'OUVERTURE	2 384	1 007	2 457	1 479	4 841	2 486
Variation de l'engagement actualisé	159	403	-23	978	136	1 381
Écarts actuariels impactés en capitaux propres (SORIE)	78	1 059			78	1 059
Prestations réglées par l'employeur						
Variations de périmètre		53				53
Effet des variations de taux de change						
Reclassement						
Autres	147	-138			147	-138
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES À LA CLÔTURE	2 768	2 384	2 434	2 457	5 202	4 841
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION EXTERNALISÉE						
Charges à payer à la clôture						
Écarts actuariels impactés en capitaux propres (SORIE)						
MONTANTS PROVISIONNÉS AU BILAN	2 768	2 384				

III - CHARGE ANNUELLE DE RETRAITE	Retraites	
	2011	2010
Coût des services rendus	392	239
Prestations réglées par l'employeur	49	105
Intérêts sur la dette actuarielle	163	146
Rendement attendu des actifs de couverture	-55	-40
Sorie Option	78	1 059
Charges de financement externalisé	166	66
Modifications de régimes et cotisations employés		
Effet des variations de taux de change		
Autres		
CHARGE ANNUELLE DE RETRAITE	793	1 575

IV - RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE	Retraites	
	2011	2010
RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE (HORS GROUPE) PAR CATÉGORIE		
Actions		
Obligations		
Fonds général en euros	1 737	1 506
Autres		
TOTAL (JUSTE VALEUR DES ACTIFS À LA CLÔTURE)	1 737	1 506

V - PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	Retraites	
	2011	2010
Taux d'actualisation - taux AA de l'IBOXX du 31/10/2008	4,25 %	4,00 %
Taux de rendement attendus des actifs du régime	2,75 %	2,25 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	de 2 % à 6,4 %	de 1 % à 5 %
Taux de turn over :		
18 - 34 ans	de 0 % à 14,1 %	de 0 % à 20 %
35 - 44 ans	de 0 % à 2,4 %	de 0 % à 20 %
45 - 54 ans	de 0 % à 7,7 %	de 0 % à 6,52 %
55 ans et plus	0 %	0 %

VI- AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL	Retraites	
	2011	2010
Salaires	- 75 316	- 71 228
Charges de sécurité sociale	- 39 623	- 37 251
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi :		
- Régimes à cotisations définies		
- Régimes à prestations définies		
Indemnités de fin de contrat de travail	793	1 575
Jours anniversaires et médailles du travail	- 23	978
Autres avantages (Intéressement, participation des salariés...)	- 10 728	- 10 972
Autres		
TOTAL (= RENVOI DU TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES PAR NATURE)	- 124 897	- 116 898

NOTE XXV - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le groupe. Les engagements de financement donnés consistent essentiellement en des ouvertures de crédits confirmés.

1 - ENGAGEMENTS DONNÉS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement	243 437	310 184
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit		
Engagements donnés en faveur de la clientèle	243 437	310 184
Engagements douteux de financements donnés		
Engagements garanties d'ordre	93 999	94 612
Cautions avals & autres garanties d'ordre établissements de crédit	20 467	20 158
Garanties d'ordre de la clientèle	49 661	48 271
Engagements douteux donnés sur engagements d'ordre	23 871	26 183
Engagements sur titres	106	5
Autres titres à livrer	106	5
Engagements douteux donnés sur engagements sur titres		
Opérations sur IFT	-1 731	131
Réport / déport non couru	-72	
Compte d'ajustement devises hors bilan	-1 659	131
Compte de liaison	220	-1
Autres engagements donnés	544 201	0
TOTAL	880 012	404 932

2 - ENGAGEMENTS REÇUS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements garanties d'ordre	321 497	174 456
Cautions avals & autres garanties reçues d'établissements de crédit	238 974	138 096
Garanties reçues de la clientèle	82 523	36 360
Engagements sur titres	106	5
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		
Interventions à l'émission-titres à recevoir		
Marché gris - titres à recevoir		
Autres titres à recevoir	106	5
Engagements douteux reçus sur engagements sur titres		
Autres engagements reçus	12 021	18 681
Autres engagements reçus	12 021	18 681
TOTAL	333 624	193 142

NOTE XXVI - DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE CHANGE

DÉRIVÉS (en milliers d'euros)	31.12.2011 Juste valeur	31.12.2010 Juste valeur
Instruments de taux d'intérêt	-4 633	-3 559
Autres		

OPÉRATIONS DE CHANGE (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
CHANGE AU COMPTANT		
Euros achetés non encore reçus	256	11 461
Devises achetées non encore reçues	6 205	11 226
Euros vendus non encore livrés	6 220	11 257
Devises vendues non encore livrées	255	11 430
CHANGE À TERME		
Monnaies à recevoir	1 469 632	2 339 153
Monnaies à livrer	1 467 887	2 339 017

NOTE XXVII - PARTIES LIÉES

Le groupe est détenu pour 95,13 % par le groupe Groupama (tel que décrit dans la note II *Principes, méthodes et périmètre de consolidation*, au point 1). La liste des sociétés consolidées du groupe est présentée dans la note XXIX.

Relations entre les sociétés consolidées du groupe

Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées sont éliminés en consolidation.

Relations avec le groupe Groupama

Le groupe consolidé se place comme pôle financier du groupe Groupama ; à ce titre trois missions majeures lui sont dévolues :

- la gestion de fonds tant sous forme d'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières que de comptes gérés. C'est la mission des sociétés de gestion (Groupama

Asset Management, Groupama Private Equity et Groupama Épargne Salariale) ;

- être la banque du groupe, rôle attribué à Groupama Banque et se traduisant essentiellement au travers de quatre missions : assurer des financements, assurer la bonne fin des transactions liées aux moyens de paiement, assurer la conservation des valeurs mobilières et assurer une mission de conseil et d'intermédiation sur les marchés financiers ;
- réaliser la gestion d'actifs immobiliers, commercialisation, gestion des baux, travaux, maintien des biens et reporting, tâche incombant à Groupama Immobilier.

La facturation de ces opérations est faite à des conditions normales de marché et répond aux critères de libre concurrence.

Ces missions ne sont pas exclusives d'activité vis-à-vis de clientèles externes.

L'impact est présenté, par grande nature d'opérations, dans le tableau ci-contre. Ces chiffres sont homogènes avec le ratio des

grands risques au 31 décembre 2011. Conformément aux textes en vigueur, les encours envers les sociétés ne faisant pas l'objet d'une notation éligible ont été déduit des fonds propres réglementaires consolidés, après réfaction forfaitaire de 3 %.

Concernant la partie bilantielle, celle-ci est en accord avec les informations communiquées à l'Autorité de Contrôle Prudentiel dans le cadre de la surveillance prudentielle sur base consolidée et plus particulièrement les règlements n° 93-05 du 21 décembre 1993 relatifs au contrôle des grands risques et l'article 6ter du règlement n° 90-02 du 23 février 1990 relatif aux fonds propres, définissant les éléments d'actif et de hors bilan, qui résultent d'opérations conclues avec les dirigeants ou actionnaires principaux. Plus particulièrement, cette réglementation interdit au groupe d'engager, en risque net, plus de 25 % de ses fonds propres réglementaires.

(en milliers d'euros)	31.12.2011			31.12.2010		
	Brut	Garanties reçues	Net	Brut	Garanties reçues	Net
Crédits et ouvertures de crédits confirmés	39 577	-2 012	37 565	21 652	-4 284	17 368
Découverts bancaires	1 157		1 157	5 152	-5 000	152
Cautions et garanties émises	5 298	-57	5 241	11 450	-4 171	7 279

Les garanties reçues sont essentiellement représentées par des nantisements de titres.

NOTE XXVIII - a - GESTION D'ACTIFS POUR COMPTES DE TIERS

Somme en gestion pour compte de tiers

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Total des encours gérés	84 894 201	90 128 565

NOTE XXVIII - b - HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Classification des niveaux selon IFRS 7

Niveau 1 : Actifs et passifs cotés sur les marchés actifs

Niveau 2 : Instruments financiers non cotés sur un marché actif et dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

Niveau 3 : Instruments financiers non cotés sur un marché actif et dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres inobservables.

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (en milliers d'euros)	31.12.2011				31.12.2010			
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs disponibles à la vente	355 294	541 941	117	897 352	224 920		130	225 050
Actions et autres titres à revenu variable	2 083		117	2 200	2 077		130	2 207
OPCVM à revenu variable	48			48	9 257			9 257
Obligations - Effets publics et valeurs assimilés	56 159			56 159	78 335			78 335
Obligations et autres titres à revenu fixe	297 004			297 004	135 251			135 251
Prêts accordés								
OPCVM à revenu fixe		541 941		541 941				
Actifs de transaction	60 271	419 823		480 094	655 567	706 075		1 361 642
Actions et autres titres à revenu variable	14 341			14 341	10 070			10 070
OPCVM à revenu variable	45 450			45 450	53 967			53 967
Obligations - Effets publics et valeurs assimilés					232 747			232 747
Obligations et autres titres à revenu fixe		419 823		419 823	358 553	706 075		1 064 628
OPCVM à revenu fixe	480			480	230			230
Prêts accordés								
Passifs de transaction		75 885	46 756	122 641		1 025 750		1 025 750
Dettes de titres - Juste valeur								
Titres émis - Juste valeur		75 562	46 756	122 318		1 024 179		1 024 179
Opérations avec la clientèle - Juste valeur								
Opérations avec les établissements de crédit								
Passifs financiers - Dettes rattachées		323		323		1 571		1 571
Instruments dérivés passifs		3 800	833	4 633		2 522		2 522
Instruments dérivés passif Trading - Juste valeur négative		621	833	1 454		2 522		2 522
Instruments dérivés passif FVH - Juste valeur négative		3 179		3 179				
TOTAL ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	415 565	961 764	117	1 377 446	880 487	706 075	130	1 586 692
TOTAL PASSIFS À LA JUSTE VALEUR		79 685	47 589	127 274		1 028 272		1 028 272

NOTE XXVIII - c - ACTIFS RECLASSÉS

(en milliers d'euros)	Total actifs reclassés		Actifs reclassés en 2011			Actifs reclassés antérieurement			
	Valeur au bilan 31/12/11	Valeur de marché estimée 31/12/11	Valeur de reclassement	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan 31/12/11	Valeur de marché estimée 31/12/11	Valeur au bilan 31/12/10	Valeur de marché estimée 31/12/10
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	118 198	116 789				118 198	116 789	218 486	216 627
TOTAL DES ACTIFS RECLASSÉS	118 198	116 789				118 198	116 789	218 486	216 627

NOTE XXVIII - d - ACTIFS RECLASSÉS - IMPACT RÉSULTAT AVANT IMPÔT 2011

(en milliers d'euros)	Total actifs reclassés				Actifs reclassés en 2011			
	Impact 2011		Impact cumulé au 31.12.2010		Impact 2011		Impact cumulé au 31.12.2011	
	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'Actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'Actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'Actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'Actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 876	764	5 009	598			3 876	764
TOTAL DES ACTIFS RECLASSÉS	3 876	764	5 009	598			3 876	764

NOTE XXIX - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

NOM DE LA SOCIÉTÉ	31.12.2011			31.12.2010		
	Pourcentage de Contrôle	Pourcentage d'Intérêt	Méthode de Consolidation	Pourcentage de Contrôle	Pourcentage d'Intérêt	Méthode de Consolidation
Groupama Banque	100,00 %	100,00 %	Société Mère	100,00 %	100,00 %	Société Mère
Groupama Private Equity	99,95 %	99,95 %	IG	99,95 %	99,95 %	IG
Groupama Asset Management	99,95 %	99,95 %	IG	99,95 %	99,95 %	IG
Groupama Fund Pickers				100,00 %	99,95 %	IG
Groupama Épargne Salariale	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Groupama Immobilier	99,9967 %	99,9967 %	IG	99,9967 %	99,9967 %	IG

IG = Intégration Globale

COMPTES SOCIAUX

31 DÉCEMBRE 2011

1	BILAN	65
2	HORS-BILAN	66
3	COMPTE DE RÉSULTAT	67
4	FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011	68
5	RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	69

Les états financiers de Groupama Banque sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France tels qu'ils résultent de la réglementation édictée par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC) - Ceux-ci sont disponibles auprès de la Direction Finances de Groupama Banque, sur simple demande.

BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Caisse, Banques Centrales	40 058	46 011
Effets publics et valeurs assimilées	225 462	375 166
Créances sur les établissements de crédits	131 254	279 551
Opérations avec la clientèle	1 378 259	1 204 266
Obligations et autres titres à revenu fixe	919 281	1 437 062
Actions et autres titres à revenu variable	541 971	9 178
Participations et autres titres détenus à long terme	78	87
Parts dans les entreprises liées	135 493	132 973
Immobilisations incorporelles	17 722	18 762
Immobilisations corporelles	4 580	5 692
Autres actifs	50 346	34 445
Comptes de régularisation	20 377	28 865
TOTAL ACTIF	3 464 881	3 572 058

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Banques Centrales		
Dettes envers les établissements de crédit	428 406	43 659
Opérations avec la clientèle	2 473 446	2 008 083
Dettes représentées par un titre	126 735	1 028 180
Autres passifs	16 069	29 761
Comptes de régularisation	44 885	88 338
Provisions pour risques et charges	21 452	13 517
Dettes subordonnées	27 444	27 444
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capital souscrit	104 637	104 637
Primes d'émission	137 607	137 607
Réserves	21 433	21 235
Écart de réévaluation		
Provisions réglementées - subventions d'investissement		
Report à nouveau	59 328	67 088
Résultat en instance d'affectation		
Résultat de l'exercice	3 439	2 509
TOTAL PASSIF	3 464 881	3 572 058

HORS-BILAN

ENGAGEMENTS DONNÉS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement	243 437	310 184
Engagements de garantie	70 577	68 659
Engagements sur titres	106	5
Autres engagements	544 201	
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	858 321	378 848

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Engagements douteux	23 871	26 183
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	23 871	26 183

ENGAGEMENTS REÇUS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement		
Engagements de garantie	321 497	174 456
Engagements sur titres	106	5
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	321 603	174 461

COMPTE DE RÉSULTAT

LIBELLÉ (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Intérêts et Produits assimilés	89 400	69 514
Intérêts et Charges assimilées	-52 777	-32 114
Revenus des titres à revenu variable	32 631	25 188
Commissions (produits)	75 879	80 395
Commissions (charges)	-25 775	-29 380
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	15 325	10 390
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	-4 670	-2 631
Autres produits d'exploitation bancaire	225	764
Autres charges d'exploitation bancaire	-8 917	-8 984
PRODUIT NET BANCAIRE	121 321	113 142
Charges générales d'exploitation	-108 368	-106 052
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-2 589	-3 303
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 364	3 787
Coût du risque	-2 033	-1 343
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 331	2 444
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-5 174	-184
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	3 157	2 260
Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices	282	249
Dotations Reprises de FRBG et provisions réglementées		
RÉSULTAT NET	3 439	2 509

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011

SOCIÉTÉ OU GROUPE DE SOCIÉTÉS (en milliers d'euros)	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART DE CAPITAL DÉTENU EN %	VALEUR D'INVENTAIRE DE TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA BANQUE NON REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS FOURNIS PAR LA BANQUE	C.A. DU DERNIER EXERCICE	BÉNÉFICE NET OU PERTE DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA BANQUE AU COURS DE L'EXERCICE
				Brute	Nette					
	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2010	2010	2011

1) RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION

FILIALES (50% AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

S.A. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	1 878 910	88 589 776	99,95 %	87 971 098	87 971 098			159 381 265	26 296 645	26 055 850
S.A. GROUPAMA PRIVATE EQUITY	125 000	3 218 658	99,95 %	4 996 000	4 996 000			14 783 826	1 253 794	1 199 232
S.A. GROUPAMA IMMOBILIER	2 400 000	251 817	99,9967 %	21 999 767	21 999 767			27 993 869	5 342 725	5 369 893
S.A. GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	10 390 905	-1 325 253	99,999 %	20 519 870	20 519 870			12 465 000	-538 000	

PARTICIPATION (10 À 50% DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Néant										
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

2) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

FILIALES NON REPRISES AU § 1										
PARTICIPATIONS NON REPRISES AU § 1				7 333	6 098					1 160

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	Banque FINAMA		Groupama Banque		
	2007	2008	2009	2010	2011
1) SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	82 394 032	82 394 032	103 978 112	104 636 832	104 636 832
Nombre d'actions émises	5 149 627	5 149 627	6 498 632	6 539 802	6 539 802
2) RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires hors taxes	203 428 345	203 609 644	200 115 980	186 251 229	213 459 881
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	29 680 881	29 286 288	10 016 758	9 124 230	12 694 100
Impôt sur les bénéfices	-22 379	-22 177	-53 376	-248 556	-281 799
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	29 908 241	40 629 866	1 435 840	2 508 900	3 438 789
Montants des bénéfices distribués en N	25 387 661	29 867 837	19 826 063,95	7 668 385,76	10 071 295,08
3) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	5,76	5,68	1,53	1,36	1,94
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	5,81	7,89	0,22	0,38	0,43
Dividende versé à chaque action en N+1	5,80	3,85	1,18	1,54	
4) PERSONNEL					
Nombre de salariés	199	211	680	716	754
Montant de la masse salariale	11 574 368	12 109 417	31 533 623	33 831 887	35 561 156
Montant versé au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	7 014 463	6 442 141	16 364 002	16 580 054	18 059 911

NOTE COMPLÉMENTAIRE AU TITRE DE L'OBLIGATION D'INFORMATION TELLE QU'EXIGÉE PAR LES ARTICLES 374 ET SUIVANTS DE L'ARRÊTÉ DU 20 FÉVRIER 2007 DIT « BÂLE II »

1 PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DU CAPITAL INTERNE

1.1 Description des systèmes et procédures mis en place pour évaluer le montant et la répartition du capital interne

Conformément à la demande du CECEI, Groupama Banque limite ses risques de manière à disposer de fonds propres correspondant à 10 % minimum de la somme des risques pondérés – risques de contrepartie, risques de marché, risques opérationnels.

Une allocation de fonds propres par risque et par métier a été définie annuellement par le comité de direction.

Les fonds propres alloués au risque opérationnel sont définis selon la méthode standard de la réglementation Bâle II.

Les prévisions d'encours de créances par ligne métier (hors trésorerie) sont définies dans le budget. L'application des règles de pondération du ratio de solvabilité (version Bâle II) permet d'obtenir un équivalent risque pour chaque métier, donc chaque catégorie de clientèle. La consommation de fonds propres par ligne métier est suivie mensuellement.

Les fonds propres restants sont alloués aux activités de marché. Le directeur de la trésorerie et des marchés de capitaux est responsable de la répartition de cet équivalent risque entre les différents portefeuilles – investissement, placement, négociation - suivant les règles de pondération standard définies par la réglementation Bâle II, dans le respect des limites accordées et avec la restriction suivante : les contreparties doivent être notées a minima BBB.

1.2. Répartition par métier

(en millions d'euros)	Équivalents risques	
	2011	Prévision 2012
Banque des particuliers	583	868
Professionnels et Entreprises	173	296
Banque privée	205	235
Entreprise du groupe	98	190
Trésorerie	351	500
Actifs comptables	51	150
Filiales	99	170
Risques opérationnels	397	420
Total des équivalents risques	1 957	2 829

Les facteurs réducteurs de risques sont : soit des nantisements de titres d'États européens en garantie, essentiellement, de découvert des entreprises du groupe, soit des garanties bancaires.

Groupama Banque ne pratique pas la compensation.

1.3 Modalités de contrôle

Mensuellement, l'équivalent risque est calculé pour chaque ligne métier (reporting CAD pour les activités de marché) et communiqué au comité de direction.

Si les besoins d'une ligne métier sont supérieurs à l'allocation prévisionnelle définie, le comité de direction revoit l'allocation en fonction des encours déjà existants des autres métiers.

Des scénarii de crise seront simulés une fois par an, pour évaluer l'adéquation du capital interne de chaque métier. Les conclusions sont communiquées au comité de direction et au comité d'audit.

2 RATIO DE SOLVABILITÉ EUROPÉEN

La réglementation prudentielle impose un suivi permanent du Ratio de solvabilité européen, rapport entre le niveau des fonds propres réglementaires (règlement n° 91-05 et 90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière) et les encours pondérés (risque de crédit, risque de marché) selon des règles définies. Au 31 décembre 2011, ce ratio est de 15,2 %. Le ratio sur fonds propres de base (« tier one ») est de 13,7 %. Le dénominateur correspond aux risques pondérés : 1 841 millions d'euros et le numérateur aux fonds propres réglementaires : 279 millions d'euros.

En conformité avec les textes en vigueur, la surveillance prudentielle est faite sur base consolidée.

NOTE COMPLÉMENTAIRE AU TITRE DE L'OBLIGATION D'INFORMATION TELLE QU'EXIGÉE PAR LES ARTICLES 374 ET SUIVANTS DE L'ARRÊTÉ DU 20 FÉVRIER 2007 DIT « BÂLE II »

3 PASSAGE DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS AUX FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS (en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Fonds propres comptables (nets de dividendes)	324 217	322 555
Déductions des survaleurs	-55 567	-55 567
Déductions des immobilisations incorporelles	-14 551	-13 738
Intérêts minoritaires	31	34
Gains ou pertes latents ou différés et retraitements prudentiels		1 496
Neutralisation des gains actuariels dans le cadre de régime de retraite à prestations définies	-133	
FONDS PROPRES CONSOLIDÉS DE BASE	253 997	254 780
Retraitement des plus values latentes sur AFS instruments de capitaux propres	25	54
T.S.D.I.	27 444	27 444
Déductions des participations non consolidées supérieures à 10 % du capital d'un établissement de crédit	-2 077	-2 077
Déductions diverses *	-6 190	-1 273
FONDS PROPRES CONSOLIDÉS RÉGLEMENTAIRES	273 199	278 928

* Déduction au titre du règlement 93-05 traitant du contrôle des grands risques

4 ENCOURS BRUTS PAR NIVEAU DE PONDÉRATION POUR LES RISQUES DE CRÉDIT ET DE MARCHÉ

TAUX DE PONDÉRATION	EXPOSITIONS NETTES	RISQUES PONDÉRÉS
0	360 191 491	
10	146 654 854	14 665 485
20	1 134 542 630	226 908 526
35	62 061 901	22 308 116
50	35 722 352	16 996 386
75	1 091 816 009	703 494 127
100	385 218 437	369 986 681
150	36 229 861	52 937 492
Portefeuille de transaction	419 821 449	27 640 575
Instruments financiers à terme	1 891 846 016	22 457 742
Filiales	101 028 000	99 059 600
TOTAL	5 665 133 000	1 556 454 730

Pour information : le risque opérationnel s'élève à 397 453 359 euros et les risques pondérés totaux sont de 1 957 867 699 euros au 31 décembre 2011.

Les autres informations, demandées par l'arrêté du 20 février 2007, sont incluses dans l'annexe des comptes annuels.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de GROUPAMA BANQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui

est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le provisionnement des risques de crédit constitue un domaine d'estimation comptable significative dans toute activité bancaire tout particulièrement dans le contexte actuel de crise économique : votre société comptabilise des dépréciations sur les prêts à la clientèle pour couvrir les risques inhérents à ses activités (notes 1 et 9 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations individuelles ou collectives.
- Les règles de valorisation et de classement comptable des titres et instruments financiers dérivés sont présentées dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations et des traitements comptables, nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions.
- Les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche fondée sur les modalités décrites dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nos travaux ont consisté à examiner les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.
- La méthode comptable retenue pour traduire la cession des titres de l'Etat grec et l'apport de ceux-ci à un fonds contractuel géré par Groupama S.A. ainsi que l'évaluation de l'exposition au 31 décembre 2011 est décrite dans la note 1 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations et des principes et méthodes

comptables, nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable retenu pour ces opérations ainsi que la méthodologie de dépréciation appliquée en fin d'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie,
le 4 mai 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit Mazars
Laurent Tavernier Pierre Masiéri
Gilles Dunand-Roux

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie,
le 4 mai 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	Mazars
Laurent Tavernier	Pierre Masiéri
	Gilles Dunand-Roux